

















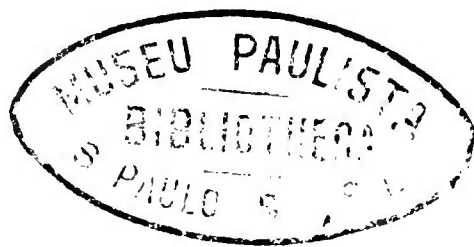






ŒUVRES  
COMPLÈTES  
DE BUFFON.

—  
TOME XIII.



---

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C<sup>e</sup>, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, 8.

---

OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE BUFFON.

ÉDITION REVUE

PAR M. A. RICHARD,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

HISTOIRE DES ANIMAUX.



PARIS.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;

RORET, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 bis.

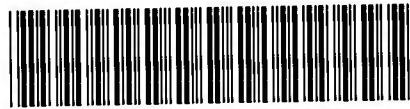
M DCCC XXXV.

82  
B. 52  
5404.5  
v. 13

**DEDALUS - Acervo - MZ**

Oeuvres Completes De Buffon /

55/59  
B929o  
v.13



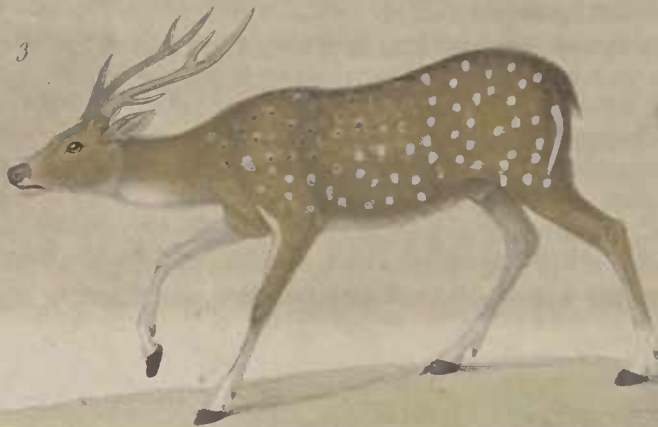
12400002910

SUITE  
DES ANIMAUX SAUVAGES.









rouquet del.

1775. Janvier. 21.

1. Le Rennic. 2. L'Elan. 3. L'avis.





---

# L'ÉLAN<sup>1</sup> ET LE RENNE

*Cervus Alces. L. — Cervus Tarandus. D.*



Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissoient ni l'élan, ni le renne; Aristote<sup>3</sup> n'en fait aucune mention; et chez les Latins, Jules-César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules-César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom ἀλκῆ; et Pline<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> En langue celtique, *elch*; en latin, *alce*; en allemand, *hellend* ou *ellend*; en anglois, *elk*.

Le renne n'étoit pas connu des Grecs: il avoit, en vieux françois, le nom de *rangier* ou *ranglier*; *tarandus*, en latin; en Norwège, *rehen*; en Laponie, *boetsoï*, selon Frédéric Hoffberg (*Collection de différents morceaux*, etc., par M. de Keralio; Paris, 1763; tome premier, page 240); en allemand, *reenthier*; en Suède, *rhen*; en anglois, *raindeer*; en Canada, *caribou*; en latin moderne, *rangifer*. — « In partibus magnæ Laponiæ bestia est de genere cervorum..... rangifer duplici ratione dicta: una quod in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos; alia quod instrumenta cornibus pectorique, quibus hiemalia plaustra trahit imposita, *rancha* et *locha* patrio sermone vocantur. » (Olai magni *Hist. de gent. sept. Autuerpiæ*, 1558; page 135.)

<sup>3</sup> L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savants naturalistes. Nous avons discuté dans l'article de l'*axis* ce que c'est que l'*hippélaphe* et le *tragélaphe*.

<sup>4</sup> « Septentrio fert et equorum greges ferorum, sicut asinorum Asia et Africa; præterea alcem, ni proceritas aurium et cervicis distinguat, jumento similem; item notam in Scandinavia insula, nec unquam visam in hoc orbe, multis tamen narratam, *machlin* haud dissimilem illi, sed nullo suffraginum flexu, ideoque non cubantem, sed accubantem arbori in somno, eaque incisa ad insidias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei superius prægrande: ob id retrograditur in pascendo, ne in priora tendens, involvatur. » (Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 15.) — « Mutat colores et Scytharum tarandus... Taraudo magnitudo quæ bovi; caput majus cervino, nec absimile; cornua

qui étoit à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin; et il paroît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain: cependant on trouve encore dans les Commentaires de César<sup>1</sup> un passage qu'on ne peut guère appliquer à un

«ramosa; unguæ bifidæ; villus magnitudine ursorum; sed, cum libuit sui coloris esse, asini similis est: tergoris tanta duritia, ut thoraces ex eo faciant.... Metuens latet, ideoque raro capitur.» (Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 34.)

J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels, sous les noms d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différents: mais l'on verra, par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce* doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire à l'élan; et quoique la plupart des naturalistes aient cru que le *tarandus* de Pline étoit l'élan, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le renne qu'il a voulu désigner par ce nom. J'avoue cependant que ces indications de Pline sont si peu précises, et même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de prononcer nettement sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très savants et très érudits, étoient très peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote. Nous tâcherons; à mesure que l'occasion s'en présentera, de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et de passages corrompus dans ces deux auteurs.

<sup>1</sup> «Est bos (in Hercynia sylva), cervi figura, cujus a media fronte inter aures unum cornu existit excelsius, magisque directum his quæ nobis nota sunt cornibus: ab ejus summo, sicut palmæ, rami quam late diffunduntur. Eadem est feminae marisque natura; eadem forma magnitudoque cornuum.» (Jul. Cæsar. *De bello Gallico*, lib. VI.)

Ce passage est assez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paroissent former un bois intermédiaire. Son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empauures, et la femelle porte un bois comme le mâle; au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois: ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit le renne, et non pas l'élan; d'autant

autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie; et, quinze siècles après Jules-César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé de son temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc, par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les

plus que dans un autre endroit de ses Commentaires il indique l'élan par le nom d'*alce*, et en parle en ces termes :

« Sunt item (in Hercynia sylva) quæ appellantur *alces* : harum est consuetudo nihil capris (*capreis*) figura et varietas pellium : sed magnitudine paulo antecedunt, mutilæque sunt cornibus, et crura sine notis articulisque habent, neque quietis causa procumbunt .. His sunt arbores pro cubilibus ; ad eas se applicant, atque ita paulum modo reclinatæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis cum est animadversum a venatoribus quo se recipere consueverint, omnes eo loco aut a radicibus subruunt, aut accidunt arbores tantum, ut summa species earum stantium relinquatur. Huc cum se ex consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt atque una ipsæ concidunt. » (*De bello Gallico*, lib. VI.)

J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que, pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avoit vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes; le reste peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'est-à-dire les articulations très fermes; et comme les anciens étoient persuadés qu'il y avoit des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

pays les plus septentrionaux ; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid, par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit, par la lettre de l'empereur Julien, quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris : la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce ; et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges sur les hautes montagnes, où ils subsistoient encore du temps de Gaston de Foix ; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules-César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms ; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devoit en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différents<sup>1</sup> : cependant, si l'on remarque, 1<sup>o</sup> qu'il nomme simplement l'*alce* sans autre

<sup>1</sup> Plusieurs naturalistes, et même quelques-uns des plus savants, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce*, ne pouvoit être que le renne. *Cervus rangifer*,



indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice<sup>1</sup>, et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules-César dit de l'*alce*; on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question une fois décidée en décideroit une autre; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* sera le *renne*: ce mot *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne; et, par les raisons que nous venons de déduire, nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, et n'étoient connus des seconds que par relation.

Or l'*élan* et le *renne* ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord; l'*élan* en deçà et le *renne* au-delà du cercle polaire en Europe et en Asie: on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le *renne* n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit au Spitzberg; il est commun en Groenland<sup>2</sup> et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les

the *raindeer*; Plinio *machlis*. (Ray. *Syn. quadr.* pag. 88.) C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlin* au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin, quod non cubet*, disent les commentateurs: ainsi ce nom paroît être factice. et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher. D'autre côté, en transposant l'*l* dans *alce*, on fait *acle*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis*: ainsi l'on peut penser encore que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

Le capitaine Craycott amena de Groenland, en 1738, un mâle et une

plus septentrionales de l'Asie. L'élan ne s'approche pas si près du pôle ; il habite en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*original*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'*original* fût l'élan, et le caribou le renne, n'avoient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes ; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf : le renne est plus bas, plus

femelle à Londres. Voyez l'*Histoire des oiseaux* d'Edwards, page 52, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards, aussi bien que le *chevreuil de Groenland*, ou *caprea Groenlandica*, dont parle M. Grew dans la description du cabinet de la société royale, ne sont autre chose que le *renne*. Ces auteurs, en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet dont le bois étoit recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim, et à tous les animaux qui portent du bois. Pendant tout le temps que ce bois croît, il est couvert de poil ; et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groenland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet. Ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

« On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et plus élevé qu'aux nôtres. Leur pied a sept ou huit pouces de tour, et ressemble à celui de nos bœufs. » (*Voyage de Lade*, tome II, page 297.)

Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation qui a pour titre, *la Navigation du capitaine Martin, Anglois, es régions d'West et de Nord-west* ; Paris, 1578 ; où il est dit, page 17 : « Bien qu'il y ait des cerfs dans les terres à la rade de Warwick en grande quantité, la peau desquels ressemble à celle de nos ânes, leurs tête et cornes surpassent, tant en grandeur qu'en largeur, celles des nôtres de par-décà ; leurs pieds sont aussi gros que ceux de nos bœufs, et ont de largeur, comme je vous puis assurer pour les avoir mesurés, huit pouces. »

trapu; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges; le poil très fourni; le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empauures, au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupe, comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'appivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan : celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse sont seuls la verdure de l'été, l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il fallut chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail; il faudroit bien alors, pour y suppléer, appivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendroit à bout, et qu'on sauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les richesses qu'elle nous offre; le fonds en est bien plus immense

que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve qui pourroient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher sur ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très souple et très durable : ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressants que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses, en les fouillant avec son bois et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds... Ces animaux sont doux; on en fait des troupes qui rapportent beaucoup de

profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes ; les plus pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit, pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein ; et moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, « mener en France quelques rennes en vie ; plusieurs gens l'ont « tenté inutilement, et l'on en conduisit l'année passée trois ou « quatre à Dantzick, où ils moururent, ne pouvant s'accom- « moder à ce climat, qui est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages, et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres ; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pied, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de la bête soit apaisée. Au reste cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi ; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon

n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure : mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode ; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très mauvaise odeur dans ce temps de chaleur ; et parmi les femelles comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée ; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour le rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration ; et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturer à pas lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison ; il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sous leur peau,

qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été ; et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter , et reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts ; et pour peu que le troupeau soit nombreux , on a besoin de plusieurs personnes pour les garder , pour les contenir , pour les rappeler , pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués , afin qu'on puisse les reconnoître ; car il arrive souvent , ou qu'ils s'égarerent dans les bois , ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins ; les rennes font toutes leurs richesses , et ils savent en tirer toutes les commodités , ou , pour mieux dire , les nécessités de la vie : ils se couvrent , depuis les pieds jusqu'à la tête , de ces fourrures , qui sont impénétrables au froid et à l'eau ; c'est leur habit d'hiver : l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé : ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal , et qui leur servent de cordes et de fil ; ils en mangent la chair , en boivent le lait , et en font des fromages très gras. Ce lait , épuré et battu , donne , au lieu de beurre , une espèce de suif. Cette particularité , aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal , et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut , sont autant d'indices de la surabondance de nourriture ; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive ou du moins plus grande que dans aucune espèce , c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle , et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration ; car , dans les cerfs , les daims et les chevreuils qui ont

<sup>1</sup> « Uterque sexus cornutus est..... Castratus quotannis cornua deponit. » (Linn. *Syst. nat.* edit. X , pag. 67.)

C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus que nous avançons ce fait , duquel nous ne voulons pas douter , parce qu'ayant voyagé dans le Nord , et demeurant en Suède , il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne. J'avoue cependant que cette exception doit paroître singu-

subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration. Ainsi le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent : et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture<sup>1</sup> ; car cette mousse blanche, qui fait, surtout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très nourrissante, et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles, ou les boutons des arbres ; et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles ou les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux ; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au-delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient, non-seulement comme les autres par

lière, attendu que, dans tous les autres animaux de ce genre, l'effet de la castration empêche la chute ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif.

« *Castratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua castratorum non decidunt ; et cum hirsuta sunt semper pilis luxuriant.* » (Hulden, *Rangifer. Ienæ*, 1697.)

Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait ; et l'autorité d'un habile naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très certain que la femelle porte un bois comme le mâle est une autre exception qui appuie la première. L'usage où sont les Lapons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore : car l'action des testicules, qui paroît nécessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite ; elle n'est qu'affoiblie, et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet même dans les femelles.

<sup>1</sup> Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans cette *Histoire naturelle*, article du CERF.



l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent, ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboitent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent, et en viennent à bout s'ils sont en nombre; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert; c'est avec les pieds de devant, qu'il a très forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écartier, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton* : cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et, lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quinquajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'orignal sont fameux; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspec-

tion des parties intérieures le démontre : cependant Tornæus , Scheffer , Regnard , Hulden et plusieurs autres , ont écrit que le renne ne ruminoit pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable ; et en effet le renne rumine comme le cerf , et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans : mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons , suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut ; ils les tuent à coups de mousquet , ou les tirent avec l'arc , et décochent leurs flèches avec tant de roideur , que malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir , il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin , et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection , que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous , et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis , M. Collinson , membre de la Société royale de Londres , homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire , et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans , a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette de renne , et j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou ; au moyen de ces deux pièces , et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits , nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf , comme on le verra dans la description du fœtus , du squelette et des bois de cet animal.

A l'égard de l'élan , j'en ai vu un vivant , il y a environ quinze ans , que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris on n'eut pas le temps d'achever le dessin , et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que

MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très conforme à la nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces *Mémoires de l'Académie*, « est remarquable par la longueur du poil, la grandeur des « oreilles, la petitesse de la queue, et la forme de l'œil, dont « le grand angle est beaucoup fendu, de même que la gueule, « qui l'est bien plus qu'aux cerfs, et qu'aux autres animaux qui « ont le pied fourché... L'élan que nous avons disséqué étoit à « peu près de la grandeur d'un cerf; la longueur de son corps « étoit de cinq pieds et demi, depuis la longueur du museau « jusqu'au commencement de la queue, qui n'étoit longue « que de deux pouces; sa tête n'avoit point de bois, parce que « c'étoit une femelle, et le cou étoit court, n'ayant que neuf « pouces de long et autant de large; les oreilles avoient neuf « pouces de long sur quatre de large... La couleur du poil n'étoit « pas fort éloignée de celle du poil de l'âne, dont le gris ap- « proche quelquefois de celui du chameau... Mais ce poil étoit « d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, qui est beaucoup « plus court, et de celui du chameau, qui l'a beaucoup plus « délié; la longueur de ce poil étoit de trois pouces, et sa gros- « seur égaloit celle du plus gros crin de cheval: cette grosseur « alloit toujours en diminuant vers l'extrémité, qui étoit fort « pointue, et vers la racine elle diminoit aussi, mais tout à « coup, faisant comme la poignée d'une lance: cette poignée « étoit d'une autre couleur que celle du poil, étant blanche et « diaphane comme de la soie de pourceau... Ce poil étoit long « comme à l'ours, mais plus droit, plus gros et plus couché, et « tout d'une même espèce. La lèvre supérieure étoit grande et « détachée des gencives, mais non pas si grande que Solin l'a « décrit, et que Pline l'a fait à l'animal qu'il appelle *machlis*. « Ces auteurs disent que cette bête est contrainte de paître à « reculons, afin d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses « dents. Nous avons observé dans la dissection que la nature a « autrement pourvu à cet inconvénient par la grandeur et la « force des muscles, qui sont particulièrement destinés à elever

« cette lèvre supérieure. Nous avons aussi trouvé les articula-  
 « tions de la jambe fort serrées par des ligaments dont la dureté  
 « et l'épaisseur peut avoir donné lieu à l'opinion qu'on a eue  
 « que l'*alce* ne peut se relever quand il est une fois tombé...  
 « Ses pieds étoient semblables à ceux du cerf, mais beaucoup  
 « plus gros, et n'avoient d'ailleurs rien d'extraordinaire... Nous  
 « avons observé que le grand coin de l'œil étoit fendu en en bas  
 « beaucoup plus qu'il ne l'est aux cerfs, aux daims et aux che-  
 « vreuil, mais d'une façon particulière, qui est que cette fente  
 « n'étoit pas selon la direction de l'ouverture de l'œil, mais  
 « faisoit un angle avec la ligne qui va d'un des coins de l'œil à  
 « l'autre; la glande lacrymale inférieure avoit un pouce et demi  
 « de long sur sept lignes de large... Nous avons trouvé dans le  
 « cerveau une partie dont la grandeur avoit aussi rapport avec  
 « l'odorat, qui est plus exquis dans l'élan que dans aucun autre  
 « animal, suivant le témoignage de Pausanias; car les nerfs  
 « olfactifs, appelés communément *les apophyses mamil-*  
 « *laires*, étoient sans comparaison plus grands qu'en aucun  
 « autre animal que nous ayons disséqué, ayant plus de quatre  
 « lignes de diamètre... Pour ce qui est du morceau de chair que  
 « quelques auteurs lui mettent sur le dos, et les autres sous le  
 « menton, on peut dire que s'ils ne se sont point trompés, ou  
 « n'ont point été trop crédules, ces choses étoient particulières  
 « aux élans dont ils parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoi-  
 gnage à celui de MM. de l'Académie, dans l'élan que nous  
 avons vu vivant, et qui étoit femelle. Nous n'avons pas remar-  
 qué qu'il y eût une loupe sous le menton ni sur la gorge; ce-  
 pendant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que  
 nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe  
 sur la gorge, et la donne même comme un caractère essen-  
 tiel à l'élan: *Alces, cervus cornibus palmatis, caruncula*  
*gutturali*. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion  
 de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette  
*loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que nous n'a-  
 vons pas vu; et, si cela est, cet auteur n'auroit pas dû en faire

un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gesner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou ; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne ; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer ; il a les jambes très fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens : on assure que, lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup, sans avoir été ni tiré ni blessé ; de là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie, et même en préserver ; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre ; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, dit Denys, de raquettes, par le moyen desquelles on marche sur la neige sans enfoncer... L'original ne fait pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup à cheminer ; il ne mange que le jet

« du bois de l'année : là où les sauvages trouvoient le bois  
 « mangé, ils rencontroient bientôt les bêtes, qui n'en étoient  
 « pas loin, et les approchoient facilement, ne pouvant aller  
 « vite ; ils leur lançoient un dard, qui est un grand bâton, au  
 « bout duquel est emmanché un grand os pointu qui perce  
 « comme une épée. S'il y avoit plusieurs orignaux d'une bande,  
 « ils les faisoient fuir ; alors les orignaux se mettoient tous  
 « queue à queue, faisant un grand cercle d'une lieue et demie  
 « ou deux lieues, et quelquefois plus, et battoient si bien la  
 « neige à force de tourner, qu'ils n'enfonçoient plus ; celui de  
 « devant étant las se met derrière. Les sauvages en embuscade  
 « les attendoient passer, et là les dardoient ; il y en avoit un  
 « qui les poursuivoit toujours ; à chaque tour il en demeuroit  
 « un, mais à la fin ils s'écartoient dans le bois. » En comparant  
 cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit  
 que l'homme sauvage et l'original de l'Amérique copient le  
 Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

*Sur l'Élan.*

\* Nous donnons ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu  
 vivant à la foire Saint - Germain en 1784 ; il n'avoit pas encore  
 trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces ; les  
 dernières étoient tombées dans le commencement de janvier  
 de la même année ; et comme il m'a paru nécessaire de donner  
 une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai  
 fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la  
 planche VIII du tome XII de l'édition in-4°. Ce jeune animal  
 avoit été pris à cinquante lieues au-delà de Moscou ; et, au  
 rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois  
 plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà  
 plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses  
 jambes ; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la po-  
 sition noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige  
 l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la  
 pesanteur de son large bois il a le cou fort court. Dans le cerf,

le train de derrière est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé; et ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant du corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finit en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtre à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtre à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé

mêlé de fauve et de gris ; elle étoit presque noire sur les pieds et le paturon , ainsi que le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes ; sur le cou , ils avoient six pouces six lignes , sur le dos , trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine , bruns dans leur longueur , et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.	7	8	
Hauteur du train de devant.	4	10	9
Hauteur du train de derrière.	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil.		11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	6	1
Contour de la bouche.	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.		11	3
Distance entre les naseaux en bas.		3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.			11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	1	2	8
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.		1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.		3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.		6	10
Circonférence de la tête, prise au devant du bois.	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois.		4	7
Distance entre le bois et les oreilles.		1	11
Longueur des oreilles.		10	
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.		7	6
Distance entre les deux oreilles.		4	8
Longueur du cou.	1	1	8
Circonférence près de la tête.	2		3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	9	3
Distance du dessous du ventre à terre.	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.		1	8
Circonférence de la queue à son origine.		3	6



	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du canon dans les jambes de devant.	»	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	»	4	9
Circonférence du boulet.	»	9	3
Longueur du paturon.		3	10
Circonférence du paturon.	»	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre.	1	4	3
Longueur du canon.	1	8	
Circonférence du canon.	»	9	3
Longueur des ergots.	»	2	9
Hauteur des sabots.		2	3
Longueur, depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.		7	6
Longueur dans les pieds de derrière.	»	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.	»	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.		3	4
Distance entre les deux sabots.	»	»	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.		10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	»	9	10

\* Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la société royale de Londres une très bonne description de l'original, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles au sud-ouest du fort d'York une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser* : mais ce qui cependant pourroit faire

présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur, depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure, dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, et dont les deux extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis long-temps, ni dans l'ancien ni dans le Nouveau-Monde: mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de La Hontan, seroient entièrement confirmés.

#### *Sur le Renne.*

\* Nous n'avons pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. M<sup>sr</sup> le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus long-temps; elle étoit de la grandeur d'une biche,

mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps : elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant et les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du larmier, que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun, le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très noirs.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.	5	1	2

	pieds.	pouc.	lign.
La même longueur mesurée en ligne droite.	4	7	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.	1	1	»
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	»	11	1
Ouverture des narines.	»	1	4
Contour de la bouche.	»	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	»	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes.	»	9	3
Longueur des oreilles.	»	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	»	4	3
Distance entre les oreilles prise en bas, suivant la courbure du chignon.	»	4	7
Longueur du cou.		0	»
Circonférence près de la tête.	3	8	10
Circonférence près les épaules.	2	2	»
Hauteur du train de devant.	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	11	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3	11	»
Longueur du tronçon de la queue.		4	3
Circonférence à son origine.	»	8	2
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.		11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Circonférence du genou.	»	5	4
Longueur du canon.	»	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.		2	7
Circonférence du boulet.		5	7
Longueur du paturon.	»	4	3
Circonférence du paturon.	»	5	3
Circonférence de la couronne.	»	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.	»	10	»
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	»	5
Circonférence près le ventre.	1	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	1		
Circonférence.	»	5	1
Longueur des ergots.	»	3	6
Hauteur des sabots.		1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	6	3
Longueur dans les pieds de derrière.		6	»
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	»
La même largeur dans ceux de derrière.		3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.	1	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière.		5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite.	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large.	»	7	6
Circonférence à son origine.	»	3	10

Au reste, il ne faut pas juger, par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson qu'il avoit vu de grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moosedeer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste, je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique et le daim de Groenland, dont M. Edwards a donné la figure et la description; et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement le même que le daim du Groenland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groenland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-

dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements : il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement ; il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan ; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

\* Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne une observation que M. le marquis d'Amézaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied, qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M<sup>gr</sup> le prince de Condé ; je le demandai aux Lapons qui les avoient amenés. Ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit. L'animal avoit été touché si foiblement, qu'il n'avoit pas même changé de place. Je jugeai dès lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces. Je me mis sur le ventre, et, sans faire marcher le renne, je guettaï le moment où il levroit son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand. Je restai dans la même attitude, pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant ; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins

fort que celui du pied ; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly, de la même maladie ; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants ; car ils se portoient très bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissoient comme des vaches, et ils étoient très avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amezaga, que, dans les rennes, ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages ; mais, dans le Groenland, les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont la petite espèce qu'Edwards appelle *dainis de Groenland*, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce. Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince ; mais en automne ils engraisent, et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud ; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

## SUR LE RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de MELLIN, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

\* J'ai encore l'honneur de communiquer à M. le comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après nature : celle de la femelle et du faon, je l'attends tous les jours de mon graveur ; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, et portoit son second bois ; c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'empaumure, et chargé de tant de chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe pendante du renne la figure d'une crinière qu'on diroit descendre du côté opposé. Si je puis, monsieur vous faire plaisir par des miniatures, peintes en couleur d'après nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction... S. A. S. monseigneur le margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric-Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. J'ai publié dans les Mémoires de la société de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance. Il y a, comme vous le remarquez, M. le comte, deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre, du renne ; je les connois toutes les deux. La différence entre ces deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de la taille de nos cerfs, furent envoyés de la province Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie : ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire les rennes femelles ; car le mâle



n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux du Suède.

DIMENSIONS DE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.	RENNES DE RUSSIE.						RENNE DE SUÈDE.		
	MALE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	pieds.	pouc.	lign.	pieds.	pouc.	lign.	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus.	6	2	4	5	8		4	8	3
Hauteur du train de devant.	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière.	3	7	7	3	5	3	2	11	
Circonférence du corps mesuré dev. les cuisses.	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3		4	9		3	4	
Circonférence du corps derrière les épaules.	4	4	»	3	5	6	3		»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.	1	4		1	1	5	1		
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	1	3		11			9	
Longueur du cou.	1	1	7	1	4	10	1	1	
Circonférence derrière la tête.	2	4	4	1	4	1	1	2	
Circonférence devant les épaules.	3		6	2	2	9	1	5	

Ce qui est très remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des bossettes, et qu'àgés de quinze jours, ils ont déjà de petites dagues longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur mère. Les faons des rennes de Russie avoient le bois long d'un pied, et chaque perche avoit trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne portoient que des dagues moins longues, qui se séparaient au bout en deux andouillers. La figure du daim de Groenland, que donne M. Edwards, me paroît être celle d'un faon de trois mois, à la couleur près, qui est toute différente.

Il est tout singulier que les femelles qui étoient pleines en arrivant, et qui, depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt ont mis bas chaque année un faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne saurois dire si les faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que les femelles; mais on peut le supposer en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de juin et de juillet, et ne portent pas de livrée; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, au cou et au ventre : cependant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines ils ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez d'un gris noir; le reste est jaunâtre, et les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, et c'est aussi alors que le rut commence.

Les rennes mâles poursuivent long-temps les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles russes entroient en rut quinze jours plus tôt que les femelles de Suède; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoique âgée à peine de cinq mois, souffrit au commencement de novembre les approches du mâle, et mit bas l'année suivante un faon aussi grand que les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur; peut-être aussi la plus grande chaleur de notre climat, et la nourriture abondante dont ils jouissent, ont hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant le bois que portent les rennes femelles à l'âge de cinq mois n'indiqueroit-il pas une surabondance de molécules organiques, qui peut occasioner un développement plus prompt des parties de la génération? il se peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le comportement du renne mâle que j'observois pendant le rut ressembloit plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressoit de sa langue, haussoit la tête, et rayoit comme le daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonflait en même temps ses grosses lèvres, et, en en faisant

échapper l'air, il les faisoit trembloter contre les gencives ; alors il baissoit les jarrets des pieds de derrière, et je crus qu'il couvrirait ainsi la femelle, qui sembloit aussi l'attendre : mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger ; après quoi il étoit pendant quelques minutes comme perclus des pieds de derrière, et marchoit avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'étoit toujours la nuit ; il s'y prêtoit lentement et point en fuyant comme les cerfs et les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent observé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en courant, en les arrêtant et en les serrant quelquefois si rudement des pieds de devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre, et finit à la fin du mois de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc extrêmement forte.

On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plusieurs années sans femelles ; et comme il parut ressentir les impressions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, mais il n'en approchait pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que, plus il avançoit en âge, il devenoit furieux pendant le rut. Il donne non-seulement des coups violents du haut de son bois, mais il frappe plus dangereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne étant sorti de la ville de Schwedt, et se promenant par les champs, il fut attaqué par un gros chien de boucher ; mais lui, sans s'épouvanter, se cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avoit pas de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août : les femelles, au contraire, muent aux mois de mai, et elles touchent au bois au mois d'octobre ; elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois ; au lieu que les mâles y emploient huit mois : aussi les mâles, passé cinq

ans, ont des bois d'une longueur prodigieuse; les sur-andouillers ont des empaumures larges, ainsi que le haut des perches; mais il est moins gros et plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf; car le refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf; et cependant, lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces. Le renne ne peut guère blesser des andouillers comme le cerf; mais il frappe des empaumures du haut en bas; ce que Gaston Phœbus a déjà très bien observé dans la description qu'il donne du rangier (page 97 de la *Vénerie de Dufouilloux*)... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne prétendent que le lait qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre; cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter chez moi, et fus très surpris de voir à mon arrivée que le cahotement de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de Schwedt à mon château, avoit changé ce lait en beurre; il étoit blanc comme celui des brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré; car ce n'est que de la crème toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût rance et désagréable; ici j'ai éprouvé le contraire. Mais, en Suède, la pâture est très inférieure à celle d'Allemagne: ici les rennes paissent sur des prairies de trèfles, et on les nourrit d'orge; car l'avoine, ils l'ont constamment refusée; ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite quantité dans nos bois, et ils le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font entendre en marchant n'est formé que par les pinces des sabots qui se choquent, et par les ergots qui frappent contre les sabots. On peut s'en convaincre aisément en mettant un

linge entre les pinces des sabots, et en enveloppant les ergots de même; alors tout craquement cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce craquement se formoit entre le boulet et le genou, quoique cela ne me parût guère possible; mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon parc me fit entendre un craquement pareil, quoique plus sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pelouse et sur le gravier, et je vis très distinctement, en l'observant de près, que c'étoient les pinces des sabots qui, en claquant l'une contre l'autre, formoient ce craquement. En réitérant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que, sans marcher, ils font entendre le même craquement lorsqu'on leur cause quelque surprise ou quelque crainte en les touchant subitement; mais cela provient de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours les sabots éloignés et distinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, c'est un événement très remarquable pour un naturaliste, que ces rennes se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat est bien plus douce que dans leur patrie, dans un pays où les neiges ne sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes, tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoique alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Frédéric I<sup>er</sup> de Prusse en reçut de Suède, qui moururent quelques mois après leur arrivée; et cependant dans ce temps-là il y avoit dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisoit, par cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans que ces rennes subsistent et se multiplient à Schwedt; étant voisin de cette petite ville, et S. A. S. me permettant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer, et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes est le fruit de ces observations fréquemment réitérées.

## SUR LE RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier DE BUFFON à M. le comte DE BUFFON.

Lille, 30 mai 1785.

\* Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit et qui les montre pour de l'argent assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lapons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*, dans la province de *Wertu bollo*, à deux cent soixante-dix milles (quatre-vingt-dix lieues de France) de Stockholm, et vingt-quatre milles (huit lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubeck au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très familiers; le jeune surtout joue comme un chien avec ceux qui le caressent. Ils sont gras, fort gais, et se portent très bien.

J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très chaud au toucher : chaque branche a dix-sept pouces de longueur, depuis la naissance jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnoître deux andouillers qui se forment à tête ronde et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent dans la forme que je vous présente; leur courbure est en avant : elles sont uniformes et de la plus belle venue. Les deux andouillers qui sont près de la tête croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats et larges avec six petits andouillers, le tout imitant la forme d'une main qui auroit six doigts écartés, et le reste du bois produisant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant que j'ai pu en juger par un dessin très mal fait que le maître de ces rennes m'a présenté du dernier bois du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de hauteur, et pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes qui portent de petits andouil-

lers comme celles qui sont près de la tête. La régularité du jeune bois que j'ai vu, et sa belle venue, annoncent qu'il sera superbe.

Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine. La chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle, sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous trois le même usage, et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait; le petit en a de même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière: il n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil: il est tortueux, noueux, et chaque branche est d'une forme très irrégulière.

J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez: le craquement des pieds lorsqu'ils marchent, et surtout après le repos; le poil long et blanchâtre sous le cou; leur forme, qui tient de celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux; la queue très courte et semblable à celle du cerf; le derrière de la croupe blanchâtre comme sur le cerf. Ce renne n'a dans ces mouvements ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa forme, qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminants; ils se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des chiens; ils les fuient avec frayeur, ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant. Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

On remarque au-dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouverture longitudinale où il seroit aisé de faire entrer un gros tuyau de plume; c'est sans doute le larmier de ces animaux.

Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière sont gros, et assez longs pour que la corne pointue dont ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche; les éperons s'écar-

tent dans cette position, et l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au garrot;

La femelle, quatre pieds six pouces de longueur, et trois pieds de hauteur;

Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail, et rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un espace de quatre doigts entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et seulement cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche; mais elle n'a aucune incisive.

Le temps du rut est le même que celui du cerf. La femelle a été couverte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

En voilà bien long et peut-être beaucoup trop sur des animaux que vous connoissez mieux que moi sans les avoir vus; mais, comme il n'en a pas paru jusqu'ici de vivants en France, j'ai pensé que mes observations pourroient vous être agréables, etc.

### DESCRIPTION DU RENNE,

Par M. le professeur ALLAMAND.

\* Le renne qui est représenté ici étoit un mâle<sup>1</sup>. La couleur de son poil étoit d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son

<sup>1</sup> Tome XV, page 52, édition de Hollande.



cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, et qui étoient beaucoup plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir et velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers : ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front ; ils se terminoient tous en pointe, et ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquoit des empaumures ; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps. Je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, et par-là même plus propres à le soutenir sur la neige ; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	8	
Hauteur du train de devant.	2	8	»
Hauteur du train de derrière.	3	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	»	7	6
Longueur des cornes.	1		»
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au devant de la tête.	»	4	9
Distance entre les cornes.		2	6
Distance entre les deux naseaux.	»	1	2
Distance d'un œil à l'autre.	»	5	
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.		1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.	2	1	»
Longueur de la queue.		6	»
Circonférence du corps, prise autour du ventre.	4	2	

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces : M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement

n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures; sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle. Si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde; cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en de si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

### OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le professeur P. CAMPER.

Le renne qu'on m'avoit envoyé de la Laponie par Drontheim et Amsterdam arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort foible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présentait, et il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis. Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans : tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc : le poil du ventre et surtout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves; celui des jambes étoit d'un jaune foncé; celui de la tête tiroit

sur le noir; celui des flancs étoit très touffu; celui du cou et du poitrail étoit aussi fort épais et très long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu: il étoit d'une figure ondoyée et d'une substance assez semblable à celle de la mocle des jones dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes, jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénéroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts: il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.	1	2	
Hauteur verticale de la tête, là où elle est plus grosse.		8	
Longueur des oreilles.		5	
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte.	1		»
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.	3	6	
Longueur de l'omoplate.	1		
Longueur de l'os du bras.		11	
Longueur du canon.		9	

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots.	»	5	6
Longueur de l'os de la jambe.	1	»	»
Longueur du canon.	1	»	»
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots.	»	6	»
Hauteur du train de devant.	3	»	»
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	»	»
Distance entre l'os des îles et la rotule.	1	4	»
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule.	1	4	»
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre.	1	6	»
Distance entre le poitrail et le pénis.	2	»	»
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette.	1	»	»

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf ; la prunelle est transversale , et l'iris brun tirant sur le noir ; ses larmiers , semblables à ceux des cerfs , sont remplis d'une matière blanchâtre , résineuse et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux , comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs : elle n'est pas percée , comme l'ont prétendu quelques auteurs ; elle est entière. L'évêque Pontoppidan , et , sur son autorité , M. Haller , ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière ; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige , dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes , faits pour pouvoir vivre dans tous les climats , préviennent , autant qu'ils peuvent , la cécité par des voiles ou de petites machines trouées , qui affoiblissent l'éclat de la lumière. Le renne , fait pour ce seul climat , n'avoit pas besoin de ce mécanisme ; mais il a cette membrane ou paupière interne si visible dans les oiseaux , et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes , sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne ; elle peut couvrir toute la cornée , jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large , comme dans les vaches , et le museau est plus ou moins plat , couvert d'un poil long grisâtre , et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils , excepté un petit bord , qui est noirâtre , dur et très poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La

lèvre inférieure est étroite, et la bouche très fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très petites, et très lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminants : mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les juments en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes : elles ne faisoient que de naître. L'une avoit un pouce et l'autre un pouce et demi de hauteur; leur base étoit située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas, et très garnie de poils.

Les testicules sont très petits, et ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande : le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors; mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont

aussi fort longs, et ceux des pieds antérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout : mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, et ne descendoient pas si bas : aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les intestins étoient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule de fiel ; les reins étoient lisses et sans division ; les poumons étoient grands ; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse qui est entre les deux sinus du cœur et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenoit son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal alloit en s'élargissant, et se changeoit en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme et les cornes se réunissent

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche ; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice qui admettoit mon doigt très aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons,





Prêtre del.

Muscard sc.

1. Le Bouquetin. 2. Le Chamois. 3. L'Antilope.







comme quand il fait des mugissements, l'air tombe dans cette poche, l'enfle et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par-là : les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons; et, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description dans un mémoire que je me propose de publier sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle. Dans les singes, les deux sexes en sont pourvus. Je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas.

## LE BOUQUETIN<sup>1</sup>, LE CHAMOIS<sup>2</sup>,

*Capra Ibx.* L. — *Antilope Rupicapra.* L.

### ET LES AUTRES CHÈVRES.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connoissoient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnoître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement ils présumoient que ces animaux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes mo-

Autrefois, *bouc estain*, *boucstein*; c'est-à-dire bouc de rocher. *Stein* signifie *Pierre* dans la langue teutonique. En latin, *ibex*; en allemand et en suisse, *steinbock*.

<sup>1</sup> En latin, *rupicapra*; en italien, *camuza*; en allemand, *gams*.

dernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions; et nous allons les exposer, en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort: cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie: seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage: mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni; tous deux ont une raie noire sur le dos; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur: le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on seroit porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisem-

blablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir, ni par nous ni par d'autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens; et de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant (et voici les raisons contre) l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imagineroit pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille; et le chamois paroît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux sauvages, suivant les différents climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort dif-

<sup>1</sup> Dans la compilation que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faite sur l'histoire des animaux, il est dit (tome IV. page 261) que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas, pour l'ordinaire, en juin. Si ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois : mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux. Les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent, au contraire, que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

férentes de celles du bouc; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres, et même du chamois, par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin seroit le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en seroit la femelle<sup>1</sup>. Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes, et produire de tous deux: la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le belier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le belier, au contraire, ne produit point avec la chèvre: on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante: les mâles, au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait pour ainsi dire qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produiroit également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses: il paroît même

<sup>1</sup> Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin qu'il faut réunir avec les autres. Le chamois mâle paroît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre: ainsi on peut présumer que le bouc domestique engendreroit avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle: ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme: une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paroissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des bœufs à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établirait, dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau, et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même, et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très difficile à reconnoître. Or ce qui se peut d'une espèce

à une autre se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très vigoureuses n'ont constamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus <sup>1</sup> assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très courtes, très rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paroissent être d'espèces plus éloignées que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même

<sup>1</sup> « Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus, magnitudine hædi hirci; pili longi, penduli; cornua lunata, crassa, vix digitum longa adpressa ut ferè cutem perforent. Habitat in America. »

Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique. Les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont : 1<sup>o</sup> qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soit trouvée en Amérique; 2<sup>o</sup> que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3<sup>o</sup> parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, etc., de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal. Ainsi nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.



dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons vu, au Cabinet du Roi, le squelette d'un animal qui fut donné à la ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes: celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules: les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc: elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe, comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées: ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île, 1<sup>o</sup> la chèvre commune domestique en Europe, 2<sup>o</sup> le chamois, 3<sup>o</sup> le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au belier, dit qu'en général il

ressemble plus au bouc qu'au belier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; en sorte que par ces deux rapports le chamois ressemble plus au belier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le levrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au levrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre et au belier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le belier. Or, on a vu que le bouc et la brebis produisent ensemble; donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du belier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien: et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur: les cornes du bou-

quetin sont plus grandes que celles du bouc ; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une ; elles ont aussi de gros nœuds aux tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est, pour tout le reste, absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin, et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du belier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenoient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice ; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles ; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques, et qu'il est plus aisé de reconnoître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora, quoique très différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la

même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère pour ainsi dire de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger ; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connoissoient ces deux chèvres, et ils n'en séparent pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora ; car on trouve ces chèvres à très longues oreilles en Égypte et aux Indes orientales, aussi bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originellement elle a été transportée d'Afrique ; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique ; et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui, sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paroît que, de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord, 1<sup>o</sup> le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce. 2<sup>o</sup> Le capricorne n'est qu'un

bouquetin bâtard, où plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3° Le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage. 4° Le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire. 5° La petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6° L'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique; et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce. 7° La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8° Il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9° La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres. 10° La chèvre mambrine, à très grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline. Et en effet, nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions comme Pline, sous le nom générique de *chèvres*, non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce seroit la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'étoit pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre: ces animaux, quoique ressemblants, à beaucoup d'égards, à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes; et l'on verra dans les articles suivants combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour

les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent et des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connoissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit, dans les Alpes, des rochers creusés par la langue des chamois : ce sont assez ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paroissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avoient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom de *bouc sauvage* : et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris*, n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, elles forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la

tige mâle et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais, pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, surtout celle du bouquetin, est très pénible; les chiens y sont presque inutiles : elle est aussi quelquefois dangereuse; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête, et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peau, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la matière la plus commune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvre, de mouton, de cerf, de chevreuil, de dam, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, et qui par conséquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique, avoit les mêmes

vertus lorsqu'on le nourrissoit avec les herbes aromatiques que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paroissent encore se réunir à une seule et même espèce.

## LE SAÏGA.

*Antilope Saïga.* PALL.

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique; mais, par la forme des cornes et le défaut de barbe, se rapproche beaucoup des gazelles, et paraît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout-à-fait semblables à celles de la gazelle; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner sous le nom de *colus*, et par M. Gmelin, sous celui de *saïga*. Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* : elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert comme de l'écaïlle et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes; il vit, comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines; il est, comme elles, très bondissant, très léger à la course; et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

\* M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie,



en Transylvanie, en Valachie, et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon au genre des brebis, et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes, au lieu que celles du chevreuil sont annuelles. On ne connaît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long, et pointus des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux rennes et aux biches : les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en diffèrent que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du *cerf*.

M. Forster m'a écrit que « le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie. Il aime les déserts secs et remplis d'absinthes, auronnes et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très vite, et il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces ter-

rains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver. Il a le nez large, et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très grands, la trachée-artère fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus, en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paraît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupes, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupements : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois, et rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été, à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes du saïga sont transparentes, et estimées pour différens usages; les Chinois surtout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczynski parle, en disant : «*Aries campestris (baran poluy)* «*unius cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Brac-* «*claviam Oczokoviam usque protensis.*»

«Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune

terne, riuées en bas d'anneaux, et lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse. La tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

«*Saïga* est un mot tartare qui signifie *chèvre sauvage*; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, et la femelle *saïga*.»

## LES GAZELLES <sup>1</sup>.

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles*; et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seroient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune (*Antilope Dorcas*. L.), qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie, et dans les autres provinces du Levant, aussi

<sup>1</sup> En arabe, *gazel*; nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries : les anneaux marquent les années de l'accroissement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on seroit d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture : mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncements au devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses, et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paroissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existoient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appar-

tiennent en propre aux gazelles sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux, au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle (*Ant. Kevelia*. GMEL.) est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles et femelles les ont rondes ; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessus des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc. ; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize ; le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine* (*Ant. Corinna*. GMEL.), du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroit tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de

hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste, la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paroissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés: car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société, et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument à la domesticité; tous trois ont aussi la chair très bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la

gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande<sup>1</sup>. Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet animal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc.; et, selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kæmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au-delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paroît aussi se trouver aux Indes orientales.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les François l'ont nommé *grande vache brune*; le second, que nous appellerons *kob*, est aussi un animal du Sénégal, que les François y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncements ou de lamiers sous les yeux. Le koba (*Ant. Senegalensis*) est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données

<sup>1</sup> Lib. 1, de *bisulcis*, cap. 21.

M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés, et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune* n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte<sup>1</sup> et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel* (*Ant. Gazella. L.*). Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim: mais ses cornes sont très longues, assez menucs, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués: elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan* (*Antilope Oryx. PALL.*), et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très bien représentée dans les *Éphémérides d'Allemagne*, et la figure de l'animal même a été donnée par Kämpfer; mais cette figure de Kämpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites; et d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte: car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe: ce qui nous

<sup>1</sup> Les naturalistes nous paroissent avoir donné mal à propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce. On verra par les témoignages des voyageurs qu'elle ne se trouve qu'en Égypte, en Arabie et dans le Levant.



paroît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan*, nous paroissent très voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc. : mais l'*algazel* n'habite guère que dans les plaines, et le *pasan* dans les montagnes. Leur chair est aussi très bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nanguer* ou *nanguer* au Sénégal (*Antilope Dama*. L.) : il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes : mais ce qu'elles ont de très particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très jolis animaux, et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le *dama* ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline. Or les seuls animaux qui aient les cornes aussi courbées sont les nanguers dont nous venons de parler : on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le *dama* des anciens; d'autant qu'on voit, par un autre passage de Pline, que le *dama* ne se trouvoit qu'en Afrique; et qu'enfin, par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'étoit un animal timide, doux, et qui n'avoit de

ressource que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Cælius a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs cet animal, désigné par Cælius, porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu *dama* décrit par Cælius n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le *dama* des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du *dama* des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît, par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope* (*Ant. Cervicapra*. PALL.), et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que ceux de la gazelle: ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très remarquable, en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre;

† Nom que les Anglois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler : nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes. 2° Nous avons vu au cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paroissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très commune dans les grandes Indes, car les prêtres gentils<sup>1</sup> portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles ; savoir : 1° la gazelle commune ; 2° le kevel ; 3° la corine ; 4° le tzeiran ; 5° le koba ou grande vache brune ; 6° le kob ou petite vache brune ; 7° l'algazel ou gazelle d'Égypte ; 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard ; 9° le nanguer ou *dama* des anciens ; 10° l'antilope ; 11° le lidmée ; 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement com-

• Les gazelles aux Indes ne sont pas tout-à-fait comme celles des autres pays ; elles ont même beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les distingue par les cornes : les gazelles ordinaires les ont grises, et moins longues de moitié que celles des Indes, qui les ont noires et longues d'un grand pied et demi ; ces cornes vont en serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, et les faquirs et santons en portent ordinairement deux qui sont jointes...., et ils s'en servent comme d'un petit bâton à deux bouts. » (*Relation du voyage de Thévenot*, tom. III, pag. 111 et 112.)

parées entre elles, nous croyons, 1<sup>o</sup> que la gazelle commune, le kevel et la corine ne sont que trois variétés de la même espèce; 2<sup>o</sup> que le tzeiran, le koba et le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce; 3<sup>o</sup> nous présumons que l'al-gazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie; 4<sup>o</sup> il nous paroît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama*; 5<sup>o</sup> que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales, qui contiennent douze variétés très distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles ont aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer: ce seroit augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons, dans l'article suivant, l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms *mazame*, *temamaçame*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie: nous renvoyons même à l'article suivant, pour plus grande clarté et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paroissent être intermédiaires entre les deux: ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condqma, le guib, la chèvre de Grimm, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux

plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différents entre eux; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit: mais au moins j'aurai fait ce qu'il étoit possible de faire avec les matériaux donnés et les connoissances acquises, que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connoissances que nous avons acquises, nous reconnoissons au sujet des gazelles, 1° que le *δορκάς* d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot *δορκάς* a été employé par Élien, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune; 2° que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope*; 3° que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe; 4° que le *περδξ* d'Aristote est le même que le *ζόρκας* d'Élien, et encore le même que le *πλατυκέρωσ* des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura, digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline; 5° que le *πύγαργος* des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire l'*algazel* ou le *pasan*. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Élien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or l'étymologie de *pygargus* indique, 1° un animal

à fesses blanches, tel que les chevreuils ou les gazelles; 2<sup>o</sup> un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avoit les fesses noires. Mais, comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune*, et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention. Nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante <sup>1</sup>, et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair étoit pure. Les Juifs mangeoient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle* qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russel, dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si long-temps, que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon.... qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces té-

<sup>1</sup> *Deutéronome*, chap. 14.

moignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels*; elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire cinq ou six ensemble : leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère, que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piège de cordes.

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes : elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zara. Elles sont propres, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très légères à la course, très attentives au danger, très vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps de tous côtés; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien, ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage; car, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général les gazelles ont les yeux noirs, grands, très vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont, pour la plupart, les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil; le poil aussi court, plus doux, et plus lustré; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons; toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pasan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kæmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le *pasan* ou l'*algazei* qu'il a voulu désigner comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental*. Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent



cette pierre, dont probablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on vouloit en croire Rumphius, Seba, et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes, et non pas des gazelles, des chèvres, ou des moutons; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard des singes*; et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et pour ainsi dire plus pénétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servoit en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer, par cette grande quantité qu'on en a consommée, et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paroît seulement, par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont pas caractérisée; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a

écrit Kæmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très mal décrite : mais, par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paroît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paroît donner plus de poids à ce que les voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connoissoient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné non-seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvoient décider la question, je suis très porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminants, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières qui servent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avoit avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolans, de tamarins, des graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbre : ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différents, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs; car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens Grecs et Latins n'ont pas connu le bézoard; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus

contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient. Or il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux ; mais ces concrétions sont très différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, dit que le bézoard oriental se tire d'une espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. *Garcias ab Horto* (du Jardin) dit que dans le Corassan et en Perse il y a une espèce de boucs appelée *pasan*<sup>1</sup>, et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental ; que cette pierre se trouve non-seulement en Perse, mais aussi à Malaca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin ; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la subsistance des troupes, on cherchoit ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvoit assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nouveau. Enfin, pour ne rien

<sup>1</sup> Il nous parolt que Kæmpfer a emprunté de Monard et de Garcias les noms de *cervi-capra* ou *capri-cerva*, et de *pasan*, qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kæmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc *pasan*, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir pour ainsi dire vu tirer cette pierre; et il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc *pasan*, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le *pasan* et l'*ahu*, on seroit induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai *pasan*; et par sa description on seroit porté à imaginer que son *pasan* est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on seroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable *ahu*, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kæmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kæmpfer à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le *pasan* et l'*ahu*, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandais disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie,

et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette; et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages? Qu'en peut-on conclure, sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres?

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivants qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde: au lieu de gazelles l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé. Les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail; et en même temps que ces deux espèces étoient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes: les lamas sauvages se nommoient *huanacus*, et les pacos, *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos: tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards

orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards* : le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs autres animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnoître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1<sup>o</sup> Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnoît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2<sup>o</sup> Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel, et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité; et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3<sup>o</sup> Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont, pour la plupart, enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards :

ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les pores-épics d'Italie<sup>1</sup>, ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertu et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas et des pacos, qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards, qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles

<sup>1</sup> Nous avons trouvé un égagropile dans un pore-épice qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

*Sur les Gazelles et les Antilopes.*

\* Depuis l'année 1764 que j'ai publié l'article des gazelles et des antilopes, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie et en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam en 1767 un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction; l'auteur y montre partout autant de discernement que de connoissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le



nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique, où les espèces en sont très variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains, ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions; car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble. Le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis sont si voisins, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples : ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevrenils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

*Sur le Nanguer et le Nagor.*

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux : c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paroît être le *dama* des anciens. M. Pallas est du même avis : il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes ; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents <sup>1</sup>.

La seconde espèce est le nagor. M. Pallas avoit écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*) que cet animal étoit le mazame de Seba : mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*) qu'il s'étoit trompé ; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée et sans variété ; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à MM. Forster : ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paroît différer du nagor en ce que ce nagor du Cap a le muscau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin* au cap de Bonne-Espérance nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et

<sup>1</sup> « Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi è quo *dentium primorum* in inferiore maxillâ numerum planè singularem esse didici : habet enim tantum *senos*, quorum duo medii latissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur ; laterales vero parvi, lineares sunt. » (Pallas, *Spicilegia zoologica*, pag. 8.)

sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles. Ils courent avec une très grande vitesse, et font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

« Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve; elles sont arrondies à leurs extrémités. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orificé. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires. •

« Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise*; elle diffère du steenbok par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbok est rouge brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbok à proportion du corps. Son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête; elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, qui est très aiguë, courbées en avant, et de couleur noire.

« Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux

au-dessus des montagnes parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le *steenbok*, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du *steenbok*, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

« Une troisième espèce de nagor est le *bleekbok* ou *chèvre pâle*, qui ressemble presque en tout au *steenbok*, à l'exception de la couleur du poil, qui est beaucoup plus pâle; ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor *steenbok* et le nagor *grysbok*, et que le *bleekbok* n'est qu'une variété du premier.

\* *Sur le Kevel.*

M. Pallas me paroît se tromper en avançant que le *kevel* et la *corine* ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle* : s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.

*Sur le Koba et le Kob.*

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *Koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du *bubale*. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le *koba* est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du *bubale*, tandis que le *kob* n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du *kob* : elles ont à peu près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit

M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; et ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles que j'ai fait représenter. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun; et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

---

## LA GAZELLE PASAN.

*Antilope Oryx.* PALL.

Je donne ici, d'après une peau bourrée, la figure de la gazelle pasan, dont j'ai parlé, et de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paroissoient très voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présu- mois que l'algazel et le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burman; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le

nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance.

## LA GAZELLE ANTILOPE.

*Antilope Cervi-capra.* PALL.

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques : celui de *cervi-capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des

Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes; et nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avoient disséqués sous le nom de *gazelle*; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter. J'avois cru de même que la corne dessinée <sup>1</sup> pouvoit appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroissoit avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

« Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle étoit adulte. Ce mâle est mort en 1766: mais la femelle étoit encore vivante alors; et, quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui étoit très sauvage, ne s'est jamais apprivoisé. La femelle, au contraire, est très familière: on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière, pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut: cependant elle se fâche aisément dès qu'on la

<sup>1</sup> Tome XII in-4° de l'édition avec la partie anatomique.

tourmente, elle donne même des coups de tête comme un belier; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages, et fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts; et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers: ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas: les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très peu de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe.... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer: les femelles sont mères de meilleure heure, et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudiments des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans: c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir; la couleur des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou devient jaune: ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge... Les cornes croissent bien



lentement... Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après leur mort... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux dans les jambes de devant; elle approche du tzeiran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces: mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle devenus adultes soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci.»

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très bonnes. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

«Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe; cependant il en diffère par la forme de la tête, et lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes; la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire... Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun; la langue est plane et arrondie: les dents de devant sont au nombre de huit; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre; il y a une raie blanche au devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant: les sabots sont noirs, pointus et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par dessous vers l'origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre; le scrotum est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très fort et très roide au dessus du cou et au commencement

du dos; il est blanc comme neige sur le ventre et au dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue.»

## LA GAZELLE TZEIRAN.

*Antilope Leucophæa.* GMEL.

M. Pallas remarque, avec raison, que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dodard et de Jonston, qui sont très différentes de celle de notre tzeiran : mais M. Pallas auroit dû adopter le nom *tzeiran* que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster père et fils m'ont donné sur cet animal les notices suivantes.

«Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, et il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne,

et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du musc ; mais ils sont vides, et ce ne peut être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeiran qui s'appriivoisent tellement qu'on les laisse ailer se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec des troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux et courbées en arrière, de la longueur d'un pied. La femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description et la figure du tzeiran que M. le professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article ou j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient ; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeiran* l'animal qui est représenté (planche LXIII<sup>1</sup>). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ses cornes sont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Per-

<sup>1</sup> Tome IV du supplément, édition de Hollande.

sans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kæmpfer a données à son tzeiran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; et d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kæmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom d'*ahu* sous la figure de l'animal qui dans le texte porte le nom de *pasan*, et celui de *pasan* sous la figure du tzeiran. Si le tzeiran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses *Voyages en Sibérie*, et qu'il a appelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les *Nouveaux Actes de l'Académie de Saint-Petersbourg*, sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne; car elle ne ressemble aucunement à celle que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

« M. Pallas nomme le tzeiran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée; et cependant, dans la description qu'il en a faite, il dit que ces cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle : or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite pour se convaincre qu'elle représente une corne très différente de celles qu'il décrit.

« Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeiran de Kæmpfer ou non : pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée, avec celles que porte notre tzeiran; elles sont annelées de même, et quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur

ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, liv. I, *de bisulcis*, pag. 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différents, aussi bien que sa longueur, sa grosseur et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kæmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

« J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran ; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornements du riche cabinet d'histoire naturelle que feu M. J. C. Sylvius van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société hollandaise des sciences établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée ; mais la manière dont elle étoit empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

« Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf ; mais son front avance plus en devant : sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir ; sous le ventre, il est tout-à-fait blanc ; la tête est d'un gris plus sombre, et au devant des yeux il y a une large tache d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la figure 6 du tome XII ; elles sont noires et creuses ; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur et ces anneaux sont plus éminents du côté intérieur que du côté opposé ; le reste de ces cornes est fort lisse et se termine en une pointe très aiguë.

« Les oreilles sont pointues, et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

« Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont régulièrement arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie antérieure les poils sont dirigés vers la tête; et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre : de côté et d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond, et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

« La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

« Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

« En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que toute autre espèce : si c'est le tzeiran de Kämpfer, sa femelle n'a point de cornes, ou n'en a que de très petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises. »

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	10	8
Hauteur du train de devant.	3	6	9
Hauteur du train de derrière.	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	»	9	»
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.	1	1	»
Longueur des oreilles.	»	9	»
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure.	2	2	2
Contour des cornes près de la tête.	»	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	»	5
Circonférence du milieu du corps.	4	2	6

	pieds.	ponc.	lign.
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine.	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière. •	2	3	
Longueur de la queue. . .		9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue. •		3	3

## LA CHÈVRE SAUTANTE

### DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

#### *Antilope Euchore.* FORSTER.

Nous donnons ici la description de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et tournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes; car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *klippspringer* (sauteur de rochers), et dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uni-

forme que la chèvre sautante : ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux, *springbok* (chèvres sautantes). Elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse, ou le manque d'eau et d'herbage, les force de changer de lieu ; mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards et les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint ; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux : mais, en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première ; et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses, lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'appriivoisent aisément ; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulants et méchants même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas ; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avons prise au Cap, et qui étoit fort farouche, s'appriivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient ; elle sembloit le savourer et l'avalcr avec avidité ; on lui donna une



assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles : mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très volontiers du tabac.

« Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant ; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent : mais, lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

« Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale ; mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés ; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre, ou d'une couleur vive de cannelle ; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue, qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche ; et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui, en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps : le reste de la tête est de couleur blanche ; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils, et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu ; l'iris est de couleur brune ; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière ; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite, et finissent en pointe

mousse. Le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes, qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

« Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent de sud-est, qui, au cap de Bonne-Espérance, est très orageux et très violent; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paroît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans le tome XII de l'Histoire naturelle <sup>1</sup>, est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure que nous donnons ici de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, et que j'ai fait copier ici; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok*, par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très voisine de celle que M. Allamand a nommée *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aper-

<sup>1</sup> Édition in-4°, avec la partie anatomique.

çoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages, vol. IV, édition de Hollande, p. 142.

## DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles : il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire un vif désir d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et qu'il avoit placée dans la ménagerie du prince d'Orange : c'étoit la

Cette espèce est la même que la précédente.

seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivants, et par son cabinet d'oiseaux préparés très rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches: elle est un peu plus grande: mais ce qui la distingue est une raie de poils blancs, longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier, et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se couvrir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe; voici comment cela s'opère. L'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque: le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou une ligne blanche. Lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond paroît à découvert; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle étoit fort douce et craintive; la moindre chose lui faisoit peur et l'engageoit à courir. J'ai joui très souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.

---

---

## LE KLIPPSPRINGER

### OU SAUTEUR DES ROCHERS.

*Antilope Oreotragus. L.*

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, et que j'ai fait graver.

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles; et, lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices: il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses; et, lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très loin et à balle seule, les blessent et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison: on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ses poils des jupes de femme.

« Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie; elle est d'un gris jaunâtre marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes, et finissent en pointe. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base: la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre; chaque poil est blanc

•

à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité : les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres. La queue est très courte. »

## LE BOSBOK.

*Antilope Sylvatica. L.*

Voici encore une très jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes ; nous en donnons ici la figure (voyez *planche 39*), et croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok ; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok ; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le ritbok : la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou : les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles ; mais la croupe est parsemée de petites taches rondes d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui

sont particulières : ses cornes sont noires et torsées en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues et pointues; sa queue a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

« Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

« Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. »

*Dimensions du bosbok.*

	pieds.	pouc.	lin.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	6	»
Hauteur du train de devant.	2	5	6
Hauteur du train de derrière.	2	7	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.		7	
Longueur des cornes.	»	10	
Longueur des oreilles.	»	6	2
Longueur de la queue.		6	

## LE RITBOK.

*Antilope Eleotragus. SCHREB.*

Cet animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

« L'animal dont le mâle est représenté dans la *planche 39* est nommé, par les Hollandois habitant le cap de Bonne-

Espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *ritrébok*. C'est un mot composé qui signifie *chevreuil des roseaux*. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *ritcbok* ou *ritbok*, qui signifie *bouc des roseaux* : quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent : ils l'appellent *a, ei, a*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

« Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe ; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle ; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois ; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

« Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris cendré ; ils ont le dessous du ventre, la gorge, les fesses blanches : mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur ; mais ils ne sont pas fort proéminents : j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très longues ; elles sont blanches en de-



dans : près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou sans poil.

« Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles; leur queue est longue, plate et garnie de longs poils blanchâtres.

« M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

« Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

« Pour trouver ces animaux il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

« Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce; mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua, dit-il, rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum.* Je doute

que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé *nagor* leur ressemblent davantage; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement : cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Seba a représenté dans la *planche 42, figure 3*, de son ouvrage, et auquel il a donné très improprement le nom de *mazame*, ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes, et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité, et, de plus, une fort grosse queue; caractères qui ne conviennent point au nagor.

« A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la Nouvelle-Espagne. »

*Dimensions du ritbok mâle.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.	4	5	»
Hauteur du train de devant.	2	9	»
Hauteur du train de derrière.	3	»	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	»	10	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des cornes en ligne droite.	»	10	6
Longueur des cornes en suivant la courbure.	»	13	»
Circonférence de la base des cornes.	»	5	»
Distance entre les pointes des cornes.		10	
Distance entre leurs bases.		2	»
Longueur des oreilles.		7	»
Distance entre leurs bases.		4	»
Longueur de la queue.	»	11	»

*Dimensions de la femelle du ritbok.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du muscau.	3	9	6
Hauteur du train de devant.	2	7	6
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur des oreilles.	»	7	»
Longueur de la queue.	»	10	»

---

## LA CHÈVRE BLEUE <sup>1</sup>

« Cette antilope, dit M. Forster, est très commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue; et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son *Histoire des quadrupèdes*, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même occasionée que par le reflet du poil, qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi bien que le mâle. »

<sup>1</sup> Cette espèce est la même que le tzeiran. (A. R.)

---

---

## LE BUBALE <sup>1</sup>.

*Antilope Bubalis. L.*

Nous avons dit, à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avoient appliqué mal à propos le nom de *bubalus* : ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles; au cerf par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes : mais il a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, et même que le cerf : enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne débordé pas en arrière au-delà de l'os frontal. Ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buse-laphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très allongée, les yeux placés très haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très gros aussi; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles sont recourbées en arrière, et torsées comme une vis dont les pas seroient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot; la queue est à peu

<sup>1</sup> En latin, *bubalus*.

près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux; car, dans presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan; pour tout le reste, ces animaux sont absolument différents l'un de l'autre : l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnoître pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte<sup>1</sup> qu'ils ont donnée de cet animal, et par

<sup>1</sup> « L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal le faisoient  
 « mieux ressembler à un cerf qu'à une vache dont il n'avoit que les cornes,  
 « lesquelles étoient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de  
 « choses; elles prenoient leur naissance fort proche l'une de l'autre parce que  
 « la tête étoit extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire  
 « des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère;  
 « elles étoient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires,  
 « torses comme une vis, et usées en devant et en dessus, en sortes que les  
 « côtés élevés qui formoient la vis étoient là entièrement effacés; la queue  
 « n'étoit longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins  
 « longs de trois pouces qu'elle avoit à son extrémité; les oreilles étoient

laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf ; mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres. Au reste cet animal est le même que Cælius a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Cælius donne à son *buselaphus* conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons vu au Cabinet du Roi, 1<sup>o</sup> un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie*; 2<sup>o</sup> une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3<sup>o</sup> une autre portion de tête, avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paroissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les *Mé-*

« semblables à celles de la gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en  
 « quelques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement  
 « noir et lisse; les yeux étoient si hauts et si proches des cornes, que la tête  
 « paroissoit n'avoir presque point de front; les mamelons du pis étoient très  
 « menus, très courts, et seulement au nombre de deux, ce qui les rendoit  
 « fort différents de ceux de nos vaches; les épaules étoient fort élevées, faisant  
 « entre l'extrémité du cou et le commencement du dos une bosse..... Il y a  
 « apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens,  
 « que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit; car Solin compare le bubale  
 « au cerf. Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, et Pline dit  
 « qu'il tient du veau et du cerf. - (*Mémoires pour servir à l'histoire des*  
*animaux*, partie II, pages 25 et 26.)

Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier, ce sont les cornes qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel, qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc.

*moires pour servir à l'histoire des animaux*, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

\* Nous donnons ici (*planche 39*) la figure du bubale, qui nous manquoit. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos gémisseries; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire, et porte une moustache, ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a, sur le museau et le long du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que, par tous ces caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

« Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais, dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe, auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans son *Histoire naturelle*; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur. »

\* Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; et comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver. (Voy. *planche 39.*) Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau supplément à mon *Histoire des animaux quadrupèdes*, imprimé à Amsterdam cette année 1781. ●

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très nombreuse près du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des Sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai bu-



*balus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

« MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale une figure qui est très exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

« Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir, et que j'ai placée dans le cabinet de notre académie. Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pu être connues par M. de Buffon, qui, n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie. Il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne à une description anatomique.

« Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *li-cama* par les Cafres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut : la circonférence de son corps derrière les jambes de devant est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit, par ces dimensions, qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant antérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps, et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caius, qui a donné une bonne description du

bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voit sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps : mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut : ils sont grands et vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite, formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique : elles sont noires; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces : elles ont des anneaux saillants, comme des pas de vis qui seroient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

« Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

« On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé *élan* par les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, et qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'*élan*, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps, que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je crois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique*; et c'est effectivement celui qu'on lui

donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : « Ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues, et droites jusqu'au milieu, où elles se recourbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. » On reconnoît à cette description, tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale ; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spies hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

« Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternuement. Leur chair est d'un très bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

« Les femelles n'ont que deux mamelles, et, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à la fois : elles mettent bas en septembre, et quelquefois aussi en avril.

« M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

---

## LE CANNA.

*Antilope Oreas.* PALL.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description dans l'article précédent, et j'étois assez incertain non-seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ses cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, et qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras; l'étiquette portoit ceci : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry) coesdoes, qui doit se prononcer coudous.*

« Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle, ou plutôt le *nyl-ghau* : effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée. Cependant cette corne est celle d'un autre animal,

auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître ; c'est à lui que je suis redevable de la figure que j'en ai donnée et des particularités qu'on va lire.

« Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'*élan* qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé : les Cafres le nomment *inpoof*. C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voit dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, et qui forme là une éminence assez remarquable ; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures, de cinq pieds neuf pouces : mais il faut observer qu'il étoit assez maigre ; s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, et il étoit blanchâtre sous le ventre ; sa tête et son cou étoient d'un gris cendré, et quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

« Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites ; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna : mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de *coudous*, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes ; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois, qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, et qui le prononcent *coudous*. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et qui, par sa grandeur, approche un peu

du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Duplex, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-Espérance à Pondichéry ? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandaise, ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très vraisemblable que quelques-uns en auroient parlé.»

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnois que le nom hollandois de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom *coudous* avoit été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnoissons être celles du canna dont il est question ici.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites ; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base ; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites et noires ; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes ; leur longueur étoit d'un pied et demi, mais elle varie dans les différents individus. Celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites, et plus longues ; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes ; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

« Le canna a un fanon très remarquable qui lui pend au devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand ; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poil sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'*élan* ; et c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoi-

que très improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus acaulibus palmatis, carunculâ gutturali*. Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

« Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

« Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

« Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap; mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer : on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus foible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier; c'est un très beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesants qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin; ils grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et, avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison; on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait

rôtir sous la cendre; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

« Comme ces animaux ne sont point méchants, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot et les employer comme des bêtes de somme; ce qui seroit une acquisition très importante pour la colonie du Cap.

« M. Pallas a vu, dans le cabinet de monseigneur le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx*. Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouvé dans les parties septentrionales de l'Afrique; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des anciens: d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'*oryx* étoit une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un système de nomenclature, comme nous autres modernes, ait donné le nom de *chèvre* à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très judicieuses de M. Allamand, j'avois fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avois écrit et même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, et le met au nombre de ses antilopes; mais ce nom me paroît mal appliqué; je l'aurois néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'*oryx* des anciens; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale: mais, soit qu'il appar-



tienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'*élan* lui a été très mal appliqué, puisque l'*élan* a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'*oryx* a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'*oryx* des anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie, et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'*oryx* ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant. « Elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très longs poils; il y avoit une ligne noire sur le dos, et les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau; le pelage du corps étoit fauve, et à peu près semblable à celui du cerf: mais le ventre et le dedans des jambes étoient blanchâtres.

« On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

« Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

« Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable; mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres. Les yeux étoient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes étoit d'environ un pied et demi; et, pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme

formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base : on remarquoit une arête mousse qui suivait les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étoient larges ; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire, et leur couleur noire.

« Au reste, cette femelle étoit très apprivoisée et mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenoit même dans la main : elle étoit dans sa quatrième année ; et comme elle n'avoit point de mâle et qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes et même sur une autruche qui étoit dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap ; ils font des sauts surprenants, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

## LE CONDOMA<sup>1</sup>.

*Antilope Strepsiceros. PALL.*

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale ; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boucs, et doublement réfléchies comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appar-

<sup>1</sup> C'est le vrai coudous.

tiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venoit du garde-meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée, en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma du cap de Bonne-Espérance*. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur, et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Caius a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caius, il m'a paru qu'on pouvoit présumer que c'étoit le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1<sup>o</sup> Caius s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens : cela me paroît évident; car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très différente de celle du cerf. Or Caius convient, et même assure que son *strepsiceros* a la tête semblable à celle du cerf, donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens. 2<sup>o</sup> L'animal de Caius a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités, et non pas d'anneaux ou de tubercules; au lieu que le *strepsiceros* des anciens, ou l'*antilope*, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très apparents. 3<sup>o</sup> Quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du Roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'*antilope*. Or Caius dit lui-même que les cornes de son *strepsiceros* ne portent que des

rugosités ; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caius donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe sous le nom de *chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance*. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hottentots n'a point reçu de nom, et que j'appelle *chèvre sauvage*, est fort remarquable à plusieurs égards : elle est de la taille d'un grand cerf ; sa tête est fort belle et ornée de deux cornes unies, recourbées et pointues, de trois pieds de long, dont les extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paroissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que, n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également ; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable, qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

\* Nous donnons ici la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coesdoes* : cette figure manquoit à mon ouvrage. N'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'étoit venue, sur le mot *coesdoes* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article du canna : mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars au cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap ; on

lui dit qu'il s'appeloit *coesdoes*. Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France ; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière ; l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau étoit couverte d'un poil gris de souris assez ras ; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche : il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et, de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur : le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'étoit que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités ; leur circonférence à la base étoit de huit pouces trois lignes ; elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissoient en pointe aiguë ; elles étoient de couleur grise, lisses et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvoit enlever en entier cette corne jusqu'au bout ; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince, et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse ; d'une substance lâche, peu compacte, friable et cellulaire. La corne du pied ressembloit à celle d'une génisse de deux ans. La queue étoit courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très bonne ; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes. « Le *condoma* ou *coesdoes* a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges; et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

« Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six: mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

« Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenants; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes suppléments à l'Histoire naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très belle figure

d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

## SUR LE CONDOMA,

Par M. le professeur ALLAMAND.

\* Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de *condoma* soient assez connues et se trouvent très souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Caius a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes<sup>1</sup>. Il soupçonne aussi que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*: et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du *condoma*; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. I, p. 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du *condoma*, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour une chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer

<sup>1</sup> M. de Buffon remarque que Caius s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepsiceros*, qui ne désigne que l'*antilope*, dont le *condoma* diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue: il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale; et cela fondé sur ce passage de Pline: «*Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta et in leve fastigium exacuta, ut lyras diceres, strepsiceroti, quam addacem Africa appellat*»; ce qu'il traduit ainsi:

«*Le chevreuil strepsiceros des Grecs, nommé addax en Afrique, a les cornes droites et terminées en pointes, mais contournées en spirale, et cannelées tout autour.*»

S'il avoit fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut lyras diceres*, qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique.

son avis, c'est lui qui s'est trompé; car le condoma a une barbe très remarquable.

Mais, sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons-le connoître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer, et je renvoyois de jour à autre d'en faire une description exacte: comme je me proposois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; et ainsi tout ce que j'en pourrois dire se réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avoit passé par Amsterdam; là M. Schneider en fit faire le dessin, et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connoissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description qu'il a eu la bonté de me communiquer: ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal: la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très beau cerf; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche,



qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus, et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris; ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues: j'en ai placé deux paires au cabinet de notre académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

Les oreilles sont longues, larges et de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules; là ils deviennent plus courts; changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche: le reste du cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de largeur d'en-

viron un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf; et la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poils ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange: cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différoient par leur longueur et par leur position: mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici, c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la société de Harlem, qui est très bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense avec M. Klockner que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que, si on les regarde avec attention, on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paissoient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit. On le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe et mangeoit les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les

cerfs et les boucs. Quoique je l'aie vu très fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix est à peu près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied de roi.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1		»
Longueur de la tête jusqu'aux cornes.		8	8
Longueur des cornes mesurées en ligne droite.	2	1	8
Longueur des oreilles.	»	8	4
Hauteur du train de devant.	4	3	6
Hauteur du train de derrière.	4	1	
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	4	
Circonférence du milieu du corps.	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures.	4	2	
Longueur de la queue.	1	2	»

En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre: il est de la même taille; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a, comme elle, une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animaux qui approchât de plus près le condoma que la chèvre sauvage de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler: mais ce qui distingue principalement ces animaux sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées, ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles

du condoma : aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droites sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'auteur d'une histoire naturelle qui se publie en hollandois a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma ; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le *Système de la Nature* de Linnæus, a donné une planche coloriée qui représente passablement le condoma.

## LE NIL-GAUT

*Antilope picta. L.*

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivant le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba, et le nil-gaut dont il est ici question. L'es-

pièce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité, le nil-gaut est le seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle, et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grâce et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais ses jambes sont plus mauvaises et plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point; ce qui la rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes; celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donneroit, comme elles, de la chair mangeable, du bon suif, et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paroît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y a point de dents incisives à la mâ-

choire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges et peu longues : il y a un espace vide entre elles et les machelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos : sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun, qui forme, sur le haut du front, une espèce de fer à cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs : il y a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant : elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; et plus bas il y a de grands poils châtons qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue. Les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil, qui est beaucoup plus brune, et par les cornes, qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle étoit, en général, de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle étoit dans le train de derrière, qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paroissent avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchoient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement, et ne se quittoient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la société de Londres, a donné, dans les *Transactions philosophiques*, un mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. Leroy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé *nil-ghau*; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminants

de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; et s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

« Les représentations exactes des animaux par la peinture en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stubbo, cet excellent peintre d'animaux ne sera jamais embarrassé de reconnoître le nil-gaut partout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très exact : mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

« Le nil-gaut mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre, et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

« *Sa couleur.* La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs : la plupart de ces poils sont à moitié noirs et à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine. La couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps : on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.



« *Son tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglois); et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal; de façon que, vu de profil, et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de plus au devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

« *Son poil.* Le poil sur le corps est, en général, plus rare, plus fort et plus roide que celui du bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures de ses membres, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos; tout le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long et plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée; les régions ombilicales et hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne saille que très peu.

« *Ses testicules.* Les testicules sont oblongs et pendants comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur: la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son extrémité; mais, à droite et à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

« *Ses jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur

longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long. Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, et une autre tache blanche plus petite au devant du canon, et au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes. Les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande: cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq nil-gauts que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, et en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

«*Son cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

«*Sa tête.* La tête est longue et mince; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines avoit été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

«*Sa bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche dans toute l'étendue de cette fente; la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

«*Ses dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

«*Ses yeux.* Les yeux, en général, sont d'une couleur foncée; car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur: de profil, la cornée et tout ce qu'on peut voir au travers paroît bleu comme l'acier bruni; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est presque noire.

*Ses oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles; elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

« *Ses cornes.* Les cornes ont sept pouces de tour à leur origine, et diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles: l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme le derrière; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu, et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut, en est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

« *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement: il aime mieux l'herbe et le foin: cependant, ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment, qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

« *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

« *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très doux, et qui paroïsoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main qui le flattoit ou qui lui présentait du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat dans cet animal paroît très fin, et semble le guider dans tous ses mouvements; quand quelque

personne l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit : il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger ; et il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire, on si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de térébenthine, ou quelques liqueurs spiritueuses.

« Sa manière de se battre est fort singulière ; milord Clive l'a observée sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit : « Étant en-  
« core à une distance considérable l'un de l'autre, ils se prépa-  
« rèrent au combat en tombant sur leurs genoux de devant, et  
« s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en tortil-  
« lant toujours, et agenouillés de cette manière ; et quand ils  
« furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent un saut  
« et s'élançèrent l'un contre l'autre. »

« Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant ; ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux : mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois au contraire comme une expression de timidité, ou d'une grande douceur, ou même d'humilité.

« *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce ; elle est beaucoup plus petite : elle ressemble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, et n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nil-gaut mâle, étant jeune, ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

« *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois même impossible, de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs ; mais, lorsque cet animal est disséqué par un anato-

miste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

« D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nil-ghau étoit un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'étoit une antilope : mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; et il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nil-ghau avec une biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière, entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nil-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

« *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années : les premiers furent envoyés de Bombay en présent à milord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il en avoit un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan; et cette princesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Milord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

« Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les

établissements que nous avons dans l'Inde ; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présent aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive , le général Carnat , M. Walsh , M. Watts , et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde , m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aureng-zeb , qui alla dans ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers tout entiers à tous ses *omrahs* ; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

« Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol : et ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'empereur les chasser.

« *Son nom.* Le mot *nil-ghau* (car telles sont les lettres composantes de ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), signifie une *vache bleue*, ou plutôt un *taureau bleu*, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps ; mais il n'en est nullement de même de la femelle, qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaux qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paroissent









1. Le Guib. 2. Le Carou. 3. Le Chacrotain de Java.  
4. Le Mangour.



sent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

«Un officier<sup>1</sup> qui a demeuré long-temps dans l'Inde a écrit pour obtenir toutes les connoissances et tous les éclaircissements qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisants à ce sujet quoique les habitants de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même en général pour toute espèce de connoissance.»

En comparant la gravure de cet animal donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les dessins que nous avons faits d'après nature dans le parc de La Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure anglaise, les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil, sous la partie du cou, plus court, plus roide, et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paroît aussi plus courte que dans nos dessins : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-gaut, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devoit pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nil-gaut; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, et que même

<sup>1</sup> Le général Carnat.

on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.

## LE GUIB.

*Antilope Scripta. L.*

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles, et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre; il est d'une espèce particulière, qui nous paroît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers, comme si c'étoit un harnois. Il vit en société, et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>*Guib* chez les Nègres Oualofes ou Jalofes. «*Gazella cornibus rectis spirilibus; caput, rostrum, nasus, oculi, uti nanguer. Cornua recta spiralia,*

## LA GRIMME.

*Antilope Grimmia. L.*

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm* ; et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Éphémérides d'Allemagne*, qui a été copiée dans la *Collection académique*. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé ; et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très mince contre la cloison du nez ; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni, et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chè-

• spira prima nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, antice  
 • convexa, pone plana, apice conico teretia.... Aures uti *nanguer* intus sub-  
 • nudæ, quinque pollices longæ.... Cauda decem pollices longa, pilis longis  
 • hirta. Dentes duo et triginta. Pedes uti *nanguer*. Corpus totum fere fulvum.  
 • Albæ fasciæ sex utrinque in dorso transversæ, et fasciæ albæ duæ longitu-  
 • dinales ventri laterales. Macule albæ utrinque octo ad decem supra femora,  
 • orbiculatæ. Collum subtus album et genæ albæ; latera pedum interiora  
 • alba; macula alba paulo infra oculos. Frons media nigra, linea supra dorsum  
 • longitudinalis nigra, venter subtus niger; pars antica pedum anteriorum,  
 • ungulæ et cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes  
 • cum dimidio; altitudo a pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices;  
 • pili omnes brevissimi, lucidi, vix unum pollicem longi, corpori adpressi.  
 • Pulchrum animal a *D. Andriot* missum. (Notice manuscrite, com-  
 • muniquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.)

vres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement, comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière et très courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes ; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avoit point de cornes ; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes ; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui, à tous égards, approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

\* Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier. Nous remarquerons que les têtes de la grimme qui sont au Cabinet du Roi ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature, ou incorrection de dessin ? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé

sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal; et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiseau de Guinée*, apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de *chèvre de Grimm*, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

«L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir: il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles; en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver de 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force.»

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), étoit d'abord sauvage: mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *tetje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière; et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*, c'est-à-dire *net* ou *propre*: cependant, si on le frotte un peu long-temps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et re-

courbé, ce qui lui donne un air très agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes; il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, et il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille....

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du musc. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse; et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; «au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; et, au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois» (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans : je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). «Il a les jambes fines et très bien assorties à son corps; la tête belle et ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif et plein de feu; le nez noir et sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant allongé; les bords du museau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paroît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poils; mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni de poil» (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

«La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue.... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre cour-



bure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base, elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front sont un peu plus droits que les autres. rudes, gris, et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

« Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre; du reste, nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au-dessous des yeux se voient encore quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

« Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette particularité remarquable et singulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire. Dans son milieu paroît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentitielle; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur dont parle Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

« Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez roide et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou en dessous.

« Le poil du corps est noir et roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair;

plus en arrière, d'un brun très clair; vers le ventre, gris, et plus bas tout-à-fait blanc.

« Les jambes sont très minces, noirâtres au bas près des sabots. Les pieds de devant sont, par-devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire: ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés; mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

« La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, et consistent en un gros *scrotum* noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.

\* Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenait au chevrotain à muse. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles; et après lui M. Pallas, ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public; cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (duykerbok), et j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements, après quoi elle replongeait dans les broussailles, s'enfuyoit, et de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie.

M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe; mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim. »

## LES CHEVROTAINS <sup>1</sup>

*Moschus Pygmæus*. L.

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue et la forme des jambes : mais il en diffère prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées, et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent

<sup>1</sup> *Tragulus* en latin moderne; *gueveï* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *gueveï-kaior*, parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle se trouvent le cap Vert et les terres adjacentes à ce cap.

également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncements au-dessous des yeux; par-là ils se rapprochent des chèvres : mais, dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes*; le second sous celle de *faon* ou *jeune cerf d'Afrique très délié*; le troisième sous le nom de *jeune cerf très petit de Guinée*; le quatrième sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquetée de taches blanches*; et le cinquième sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paroît être qu'une variété de cette première espèce; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à mon avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie; et nous sommes très portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique; et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba venoit en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avoit été transporté de Guinée, ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paroît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec

une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ses cornes étoient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très bien proportionnés dans leur petite taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux ; mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la course ; les Nègres les chassent de même et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paroît, 1<sup>o</sup> que le chevrotain duquel nous donnons la figure, et qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales ; 2<sup>o</sup> que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays ; 3<sup>o</sup> qu'il n'y a que le mâle du *guevei* qui porte des cornes, et que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point ; 4<sup>o</sup> que le chevrotain à peau marquée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le *memina* ou chevrotain des Indes sans cornes, et le *guevei* ou chevrotain de Guinée à cornes ; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du *memina*, et que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior* n'est qu'une variété du *guevei*. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds ; ils sont d'une si grande délicatesse, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps ; ils sont doux, familiers et de la plus jolie figure : ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu :

à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre; et, à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc. : mais peut-être produisent-ils plus souvent : car ils sont en très grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

---

## LE MEMINA.

*Moschus Memina. L.*

Nous donnons ici la description d'un chevrotain différent de celui décrit sous le nom de *Guib*. Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée, et c'est celui duquel je donne ici la figure. En la comparant à celle qui précède, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

---

---

## LE CHEVROTAIN

### APPELÉ A JAVA *PETITE GAZELLE*.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain venu de Java sous le nom de *petite gazelle*, et qui nous paroît être de la même espèce, à très peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer sont qu'il n'a point, comme le *memina*, de bandes ou de livrée sur le corps ; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine ; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du *memina*, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences, assez légères, pourroient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du *memina* de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

---

---

## LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici la description d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très voisine de celle de nos chevreaux d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil ; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal ; et je ne

puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits ; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples policés, et très fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé : nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans cette planche.

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam ; il est arrivé chez lui en très bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de *chevrotain* auroit mieux répondu à sa taille ; mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf : mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom ; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court dont son corps est couvert est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, l'extrémité en est brune ; ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre ; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres ; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche ; les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des sin



gularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées: à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce: la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorces, lisses, et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières.

«Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge: ainsi j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, et seroit devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

«Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la menle, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et, dans ce cas, cet ani-

mal offrira, de même que la girafe, une anomalie très remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongements s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qu'il en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi je suis très porté à croire qu'il le perd aussi: mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

« Il a de beaux yeux bien fendus: au-dessous sont deux larmiers très remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil

avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue : il s'en servoit non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la pousoit au-delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

« La figure de cet animal avoit la même grace et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paroissoit même être plus leste et plus éveillé. Il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient : il mangeoit du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril : il y avoit avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir; mais il étoit trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver de 1779.

« Voici ses dimensions :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2	7	
Hauteur du train de devant.	1	4	
Hauteur du train de derrière.	1	6	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.		7	
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois.	»	2	
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.	»	5	»
Longueur des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules.		3	
Longueur de la corne gauche depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite.		3	
Longueur de son andouiller.			6
Longueur de la corne droite depuis la meule jusqu'à son extrémité.		2	6
Longueur de son andouiller,			4

	pieds.	pouc.	lign.
Distance entre les cornes, mesurées sur l'os frontal.		2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule.	»	2	»
Longueur des oreilles.	»	3	»
Longueur des yeux d'un angle à l'autre.	»	1	»
Longueur des oreilles.	»	2	»
Ouverture des yeux.	»	»	9
Longueur de la queue.	»	3	»
Circonférence du museau derrière les naseaux.	»	4	
Circonférence de la tête entre les cornes et les oreilles.	»	11	»
Grosseur du milieu du cou.	1	»	»
Grosseur du corps derrière les jambes de devant.	1	9	»
Grosseur du milieu du corps.	1	10	»
Grosseur du corps devant les jambes de derrière.	1	9	»

## LES MAZAMES.

Mazame, dans la langue mexicaine, étoit le nom du cerf, ou plutôt le nom du genre entier des cerfs, des daims et des chevreuils. Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguoient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain ; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un dague. Il nous paroît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété ; il nous paroît aussi que ces chevreuils ou mazames et *temamaçames* du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara*<sup>1</sup> et le *cuguacu-été* du Brésil, et qu'à Cayenne

<sup>1</sup> La figure que l'on trouve dans Pison, page 98, sous le nom de *cuguacu-été*, ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi pour reconnoître que c'est le même animal. Ce *cuguacu-été* de Pison a un bois ; cependant Marcgrave, qui ne donne pas

le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'étoit avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différents : ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu; ce sont des gazelles à cornes creuses et torsées : ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels; ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous le nom de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avoient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paroît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le *cuguacu* du Brésil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce Nouveau-Monde, il n'y avoit pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le *cuguacu-apara* du Brésil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que, par corruption, cet animal s'ap-

la figure - dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que, comme dans l'espèce du chevreuil, la femelle n'a point de bois. L'un de ces animaux désignés par Marcgrave étoit la femelle de l'autre. La description que ces auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

pelle , à Cayenne , *cariacou* , d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou* , et nous en donnerons ici la description ; ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame* ; car , pour détruire une erreur , il ne suffit pas de ne la pas adopter , il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent ; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées , et encore moins dans les pays froids ; ils n'ont donc pu ni fréquenter les terres du Nord , ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : aussi aucun voyageur , aucun historien du Nouveau-Monde , n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés ; ils ont donc pu passer par les terres du Nord , et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu dans notre histoire du cerf <sup>1</sup> que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe ; qu'il est seulement plus petit , et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit , qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs , et que néanmoins ils sont tous de la même espèce ; l'une de ces variétés , dont nous avons donné la figure , est le cerf de Corse , plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches , et nous avons dit que cette couleur provenoit de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique , aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns : les Mexicains , qui élevoient des cerfs blancs dans leurs parcs , les appeloient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention , c'est celle du cerf d'Allemagne , communément appelé *cerf des Ardenes* , *brandhirsch* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France , et il en dif-

<sup>1</sup> Voyez l'article du *daim*.

fière par des caractères assez marqués; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens <sup>1</sup> et les modernes le nom de *tragelaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très grand nombre; nous n'en connoissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns <sup>2</sup>: ceux-ci sont plus petits que les premiers; mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Brésil, et le cariaëou ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux: il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal; mais le temamaçame, que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourroit être une variété différente de celles de l'Europe. Le temamaçame est plus petit et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux; néanmoins il paroît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi: mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le mamaçame de Recchi étoit de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avoit qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paroissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; l'on verra, en insis-

<sup>1</sup> Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne et de Bohême, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

<sup>2</sup> Voyez l'article du *chevreuil*.

tant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles; et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal*: la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération: mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot: il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame*; il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles; il est grand comme un chevreuil: ses cornes n'ont pas six pouces de longueur; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique*, que nous ajouterons ici, sous le nom de *nagor*, aux douze autres gazelles dont nous avons ci-devant donné l'histoire.



## LE MUSC.

*Moschus moschiferus. L.*

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil*, ou de *chèvre du musc*; les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet il paroît être d'une nature ambiguë et participant de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle : mais sa tête est sans cornes et sans bois; et par ce caractère il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par-là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire : mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes<sup>1</sup>; Gesner, Aldrovande, Kircher et Boyn en

<sup>1</sup> Abusseid Serasi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil, qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, le bois droit et un peu courbe, et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque joue. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portoit un bois; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir

ont donné des notions plus étendues; mais Grew<sup>1</sup> est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps étoit conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de ces ouvrages de Grew en 1681, Luc Schrokius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrions tirer, avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal, que nous n'avons pu nous procurer. Par la descrip-

la remarquer. Avicenne, en parlant du muse, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas, imprimé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier*.

<sup>1</sup> Le cerf du muse se trouve à la Chine et aux Indes orientales. Il n'est pas mal représenté dans le *Museum de Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pêche par le museau et par les pieds. Celle de Jouston est absurde. Presque partout cet animal est mal décrit. « Tous les auteurs connoissent, dit Aldrovaude, qu'il a deux cornes, « excepté Siméon Sethi, qui dit qu'il n'en a qu'une. » Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco dans le *Calceolarii Museum*; elle est très défectueuse. La meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides d'Allemagne*; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur, le front trois pouces de largeur : le bout du nez n'a pas un pouce de largeur; il est pointu et semblable à celui d'un levrier : les oreilles ressemblent à celles d'un lapin; elles sont droites, et ont environ trois pouces de hauteur : la queue est droite aussi, et n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur. Cet animal est du nombre des pieds fourchus : le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière, de deux autres presque aussi grands. Les pieds de derrière manquoient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce, et étoient assez fins; sous le ventre ils étoient un peu plus gros, et longs d'un pouce et demi; sur le dos et les fesses, ils avoient trois pouces de lon-

tion de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paroît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu et des défenses à peu près comme le cochon, et que, par ces premiers rapports, il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé *babiroussa*, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse, et les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'autre côté, le cochon de l'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très odorante, et l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sous le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la

gueur, et ils étoient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun et de blanc depuis la racine jusqu'à l'extrémité; ils étoient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sous le ventre et sous la queue, ondes, c'est-à-dire un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers, et d'une texture très peu compacte; car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paroissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, et un peu au-dessus des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur et assez semblables à des soies de cochon.

« La vessie ou la bourse qui renferme le musc a environ trois poncees de longueur sur deux de largeur; elle est proéminente au-dessus de la peau du ventre d'environ un pouce et demi... L'animal a vingt-six dents, seize dans la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, et quatre molaires derrière, et de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire supérieure, et à un pouce et demi de distance de l'extrémité du nez. Il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent canine d'environ deux poncees et demi de long, courbée en arrière et en bas, et se terminant en pointe: ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties; elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses, et tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille. Il n'y a point de cornes sur la tête, etc. » Passage que j'ai traduit de l'anglois dans le livre qui a pour titre: *Museum regie societatis, by Nehemiah Grew, M. D., Lond. 1681; pag. 22 et 23*

civette, le zibet, n'est du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avoit en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il manque de ces dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain, qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures; l'inspection seule des parties intérieures peut décider de la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices qu'ils ont

Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds et la queue comme une gazelle, et n'a point de cornes *non plus qu'elle*. Il a quatre dents en haut, longues de trois doigts, délicates et blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et deux tournées en bas, et cet animal est beau à voir. Dans *la pleine lune*, il lui vient un apostume au ventre, près du nombril, et alors les chasseurs le prennent et ouvrent cet apostume. » Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le musc se trouve dans de petits animaux blancs qui ressemblent aux gazelles, et qui ont des dents comme les éléphants, mais plus petites. Il se forme à ces animaux une manière d'apostume sous le ventre et sous la poitrine; et quand la matière est mûrie, il leur vient une telle dérangeaison, qu'ils se frottent contre les arbres, et ce qui tombe en petits grains est le musc le plus excellent et le plus parfait. » La description que donne M. Thévenot convient encore moins avec les autres; il en parle en ces termes : « Il y a dans ces pays un animal semblable à un renard par le museau, qui n'a pas le corps plus gros qu'un lièvre; il a le poil de la couleur de celui du cerf, et les dents comme celles d'un chien; il produit de très excellent musc; il a au ventre une vessie qui est pleine de sang corrompu, et c'est ce sang qui compose le musc, ou qui est le musc même; on la lui ôte, et on couvre aussitôt avec du cuir l'endroit de la vessie qui est coupé, afin d'empêcher que l'odeur ne se dissipe: mais, après que l'opération est faite, la bête ne demeure plus long-temps en vie. » La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs. La description que donne le P. Philippe de

données de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal ; et il paroît , par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs , qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc ; que la femelle a bien la même poche près du nombril , mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut, et que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure, est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang, ou d'autres drogues par ceux qui la vendent ; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres, contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce

Marini ne convient pas tout-à-fait avec elle des autres auteurs ; car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup ; et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de cochon ; ce qui est peut-être la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité, en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de moindre valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire sur le noir ; et le moindre de tout est celui qui vient de la Chine. Tout ce musc se forme sous le nombril d'un animal fort grand, qui n'a qu'une corne, et qui ressemble à un chevreuil : lorsqu'il est en chaleur, il se fait autour de son nombril un amas de sang épais, qui lui cause une enflure, et la douleur l'empêche alors de boire et de manger ; il se roule à terre, et met bas cette tumeur remplie de sang bourbeux, qui s'étant caillé après un temps considérable, acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril de l'animal quand il est en rut. (*Anciennes relations des Indes et de la Chine*, page 216 et suivantes.)

qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin et Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au-delà de ce qu'on pourroit imaginer, puisque, dans une seule année, Tavernier en acheta seize cent soixante-treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie auroit été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues; il n'en faut qu'une très petite dose pour parfumer une grande quantité de matière : l'odeur se porte à une grande distance; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

\* Nous donnons ici (voy. *planche 44*) la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après la nature vivante. Cette figure manquoit à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très incorrecte par les autres naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de La Vrillière, à l'Ermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres

années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de mal-aise, pendant lesquels il s'est très bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une *égagropile*, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avoit détaché en se léchant et qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc; mais il en répandoit une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit point à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

« Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvements; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont gar-

nies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus de poil noir roussâtre mêlé de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu; il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux : mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits; ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, et qui sont situés au talon; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps, est noirâtre, mélangé de teintes fauves, et même de roussâtres en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très petites, d'un brun luisant, et de forme allongée, et n'ont aucune odeur; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif, il est remuant et très agile dans ses mouvements, et il paroisoit se plaisir à sauter et à s'élancer contre un mur, qui lui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.»

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

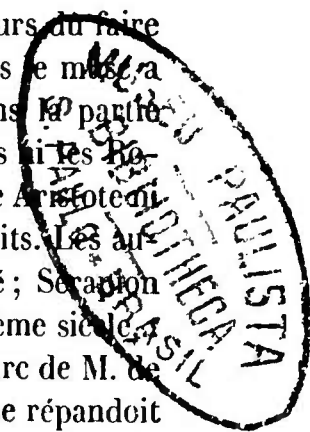
«L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même



temps que l'animal qui le porte ; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes du Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitants de ces contrées, parce que sa chair est très bonne à manger, et que son parfum a toujours du faire un commerce ; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoissance de ce parfum, puisque Aristote et Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé ; Serapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle.

« Je l'ai vu, au mois de juillet 1772, dans un parc de M. de La Vrillière, à Versailles ; l'odeur du musc, qui se répandoit de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain ; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvements, que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminants, en ce qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des lèvres.

« La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux : mais les défenses du porte-musc ont une forme très particulière ; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière ; leur bord postérieur est tranchant..... Je crois qu'il s'en sert à différents usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se



soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer.....

« Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et très mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule, et les renflements qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

« Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différents points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité; le reste est blanc et paroît plus ou moins à différents aspects... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

« Cette étoile me paroît être une sorte de livrée, qui disparaîtra lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi par M. Le Monnier, médecin du roi, de la part de madame la comtesse de Marsan..... Les deux peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

« Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril: je n'ai vu, sur le porte-musc vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi: mais cette poche est desséchée; il m'a paru

que si elle étoit dans son état naturel , elle auroit au moins un pouce et demi de diamètre ; il y a dans le milieu un orifice très sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très odorante et de couleur rousse..... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte, dans le quatrième volume des *Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au devant et un peu à droite du prépuce.....

«Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre, et qui enferme le musc ; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation, il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très différents du porte-musc.

«Les caractères extérieurs du porte-musc qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal : il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand ; car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessous des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

«Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires : le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle : la femelle n'a ni poche, ni musc ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai citées.

«Le porte-musc que j'ai vu vivant paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Crew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais

il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

« Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblants à ceux des animaux ruminants, surtout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant; excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

« Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine : je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même; mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc. »

## LE BABIROUSSA <sup>1</sup>

*Sus Babirussa. L.*

Quoique nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence (voyez *planche 40*). Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable et qui distingue le babi-

<sup>1</sup> *Eabiroussa* ou *Babiroesa*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

roussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines, dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessus des yeux. Ces défenses sont d'un très bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne doivent point être regardées comme des dents, mais comme des cornes : ils fondoient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont, dans tous les animaux, l'ouverture tournée en bas; que dans le babiroussa, comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas, tant pour les machelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut; et ils concluient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvoit pas mettre ces défenses, qui se dirigent en haut, au nombre des dents, et qu'il falloit les regarder comme des cornes : mais ces physiiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose, et n'en font pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents; ce n'est qu'une singularité dans la direction, qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers : ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle et fait que les chiens les chassent avec succès : ils grognent terriblement, se défendent et

blesent des défenses de dessous; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément; et leur chair, qui est très bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout: cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui, pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels: il se nourrit d'herbe et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes; au lieu que, dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais; les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement; ils ont l'odorat très fin, et se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens et les chasseurs: lorsqu'ils sont poursuivis long-temps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très souvent aux chasseurs; car ils nagent très long-temps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Bæro, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar: car il paroît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit que *les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez*, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs

qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait, que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

\* Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs; nous donnons ici (voyez *planche 40*) la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, et dont l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal étoit couché sur le ventre. Cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant étoit surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très bonne à manger.* Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche, qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

## LE TAPIR OU L'ANTA.

### *Tapir Americanus. L.*

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce Nouveau-Monde où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas en le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit, des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes

sont imparfaites, et paroissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmilliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de mouvoir et de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auroient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes; le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue, avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de La Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « *Tapiiere* Brasiliensibus, Lusitanis *anta*. Animal quadrupes, magnitudine juveni semestris; figura corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali, verum crassiori, oblongo, superius in acumen desinente; promuscide super os prominente, quam validissimo nervo contrahere et extendere potest: in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ antè fastigiatæ, et in qualibet decem dentes incisores superne et inferne; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus: sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas, quas versus anteriora surrigit, crura vix longiora porcinis, et crassiuscula; in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres: media inter eas major est in omnibus pedibus, in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius est adjuncta. Sunt autem ungulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. caret cauda, et ejus loco processum habet nudum pilis, conicum, parvum, more *cutian* (agouti). Mas membrum genitale longe exserere potest, instar cercopitheci. Incedit dorso incurvato ut *capybara* (cabiã).



et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paroît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux. où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs: dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge, et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il étoit du même genre: mais il en diffère autant par la nature qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut, pour en être assuré, que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes, il n'est pas carnassier: il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie, et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossière; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au

• Cutem solidam habet instar aleis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuscus sive nigricans sine maculis. Animal interdum dormit in opacis sylvis latitans: noctu aut mane egreditur pabuli causa. Optime potest natate. • Vescitur gramine, arundine saccharifera, brassica, etc. Caro ejus comeditur, sed ingrati saporis est. - (Marcgrave, *Hist. Brasil.* pag. 229.)

- Tapir ou *maypouris*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre. • Il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *yzard*; • il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des *manipouris*, • comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable. - (Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 160.)

Paraguay, à la Guiane, aux Amazones, et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne.

\* Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison ; car j'ai cru devoir donner ici (*planche 40*) une figure du tapir qui est plus exacte que celle que j'avois précédemment donnée, laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de La Condamine : celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère ; car, après son arrivée, il n'a vécu que très peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugiéri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant ; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrivit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant ordinaire, et l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très souvent à l'eau pour se baigner, et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais ; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère,

qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer : mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse ; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux ; et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais<sup>1</sup>, parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent ; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre, et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très ferme et très épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et

<sup>1</sup> Un voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet ; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt ; c'étoit un tapir qui venoit de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point ; il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre ; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement. Ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près; car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit : non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre; et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse, et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très courtes. Il est couvert de poils plus gros, plus

longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très noirs; les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon. Il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert, comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

«Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé. Les jambes sont courtes et grosses; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois : tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse. La tête, quoique fort grosse, contient un très petit cerveau. Les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapports aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très grosses et ont des surfaces fort étendues.

«En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant.... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier,

que j'ai toujours trouvé comme un ballon.... Cet estomac répond à la panse du bœuf : mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct, de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paroissent plus minces. Enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval.»

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant; il avoit bien supporté la mer, et étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien, démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, et d'examiner les parties intérieures : chose très familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé les résultats. Enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en étoit, à la vérité, fort ample et en

forme d'une poche étranglée en deux endroits ; mais ce n'étoit qu'un seul viscère , un estomac simple et unique , qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum , et non pas trois estomacs distincts et séparés , comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise , puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe , le docteur Tyson , de la Société royale de Londres , s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique , duquel au reste il a donné une très bonne description dans les *Transactions philosophiques* , n° 153. Tyson assure , comme M. Bajon le dit du tapir , que le *pecari* a trois estomacs , tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul , mais partagé à peu près , comme celui du tapir , par deux étranglements qui semblent , au premier coup d'œil , en indiquer trois.

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs , et qu'il n'est point animal ruminant ; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner , que jamais cet animal , qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris , n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain , de grain , etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très bonnes observations ; l'on en va juger par la suite de cet extrait , dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle , dit M. Bajon , est constamment plus grand et plus fort que la femelle ; les poils de la croupe sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet ; le cri du mâle est plus aigu , plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très grand avec celles du cheval ou de l'âne ; elles sont situées de la même façon ; et on observe sur le fourreau , comme dans le cheval , à peu de distance des testicules , deux petits mamelons très peu apparents , qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très gros , et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse et n'a qu'un corps caver-

neux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau; mais, lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval.»

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avoit six pieds de longueur, et paroissoit n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien grosses; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument. La vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre: chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule. Le temps de la gestation est de dix à onze mois; car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière, ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement: mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa



nourriture; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très fines; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal, très solitaire, est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivoit comme un chien suit son maître, et paroissoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit; il lui léchoit les mains; enfin il alloit seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, et revenir chaque soir : néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très fortes avec lesquelles on l'avoit attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le soir même il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps; car, à moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane, et se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien, qui étoit à mon service, dit M. Bajon,

alloit se poster au milieu des bois; il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitoit très bien leur cri : s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de suite; et alors le chasseur s'acheminoit tout doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs, et tâchoit d'en découvrir quelqu'un, et de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure, et a quelque rapport avec celle du veau.»

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un : j'espère que M. Bajon le reconnoitra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

«J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extré-

mité plusieurs culs-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges; au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avoient porté; car j'en ai disséqué qui avoient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étoient pleines.»

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paroissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

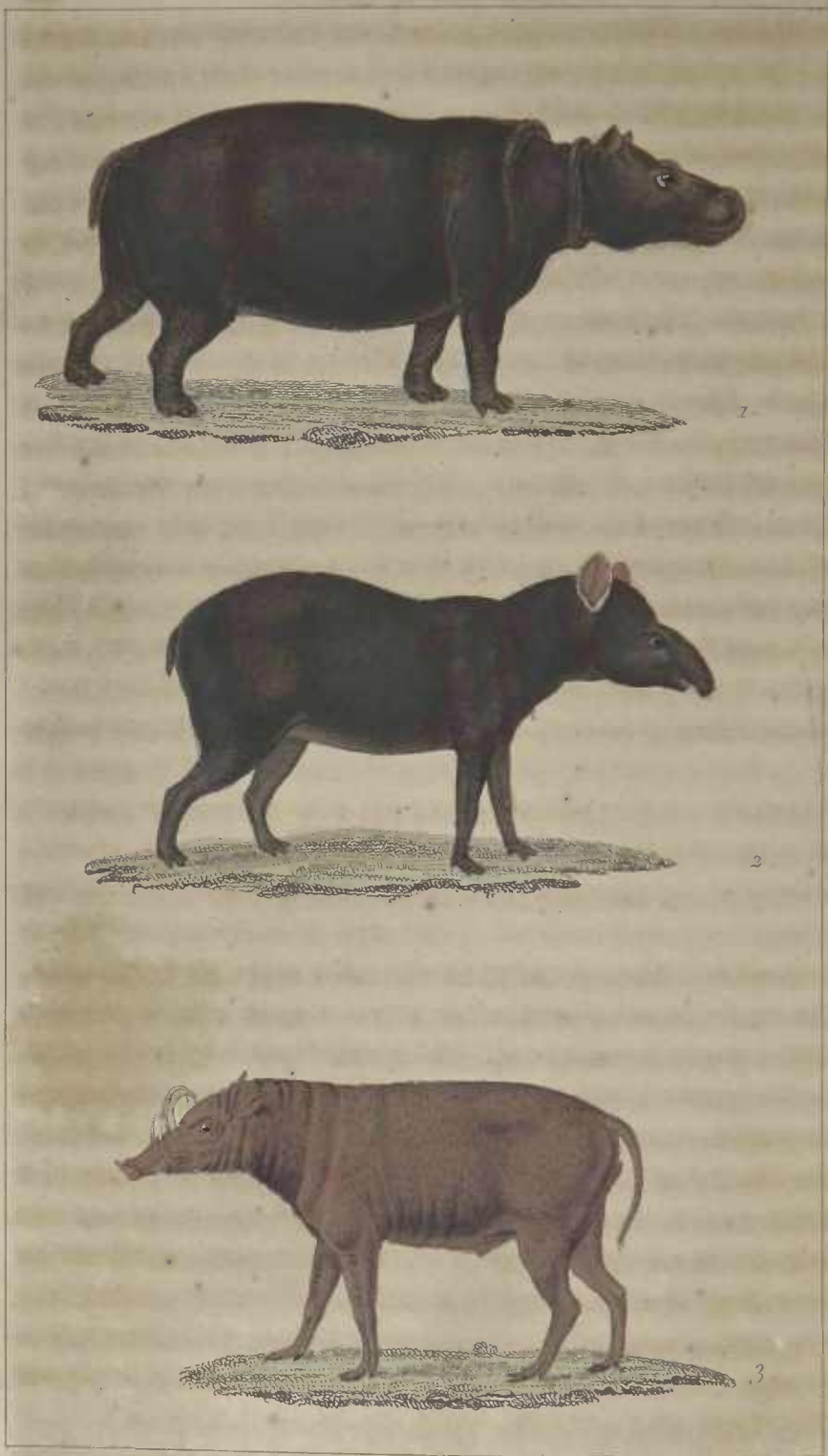
Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac étoit situé de manière qu'il paroissoit également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminoit en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avoit un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisoit une espèce d'étranglement, et la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite : le colon avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu : la grande circonférence de l'estomac étoit de trois pieds un pouce; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du foie.		11	
Épaisseur du foie.	»	3	6
Largeur du foie.	1	1	»
Il n'y avoit point de vésicule du fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.	1	6	»
Largeur de la rate.	»	2	2
Épaisseur de la rate.	»	1	»
Hauteur du cœur.		5	»
Circonférence du cœur.	1	2	»
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte.	»	1	»
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.	38	2	»
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.	»	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits.		3	2
Longueur du cœcum.	1	10	»
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	1	9	»
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit.		7	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros.	1		
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	»	7	6
Centre nerveux.		4	
Longueur des reins.	»	8	»
Largeur des reins.		4	8
Épaisseur des reins.	»	1	»
Diamètre de la vulve.		1	»
Longueur du vagin.		11	6
Longueur du corps de la matrice.	»	2	6
Longueur des cornes de la matrice.	»	11	»
Grande circonférence de la vessie.	2	8	8
Petite circonférence de la vessie.	1	10	4
Longueur de l'uretère.		5	6
Circonférence de l'uretère.		2	6
Longueur des testicules ou ovaires.		9	»
Largeur des testicules.			6
Épaisseur des testicules.	»	»	1½
Longueur de la langue.	1	2	»
Longueur de l'animal depuis le bout du nez à l'anus.	5	1	
Hauteur du train de derrière.	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le mémoire





1. Le Hippopotame — 2. Le Tapir — 3. Le Babirusa







de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, et surtout les cornes de la matrice de cet animal ; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'isthme de Panama, et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme ; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

## L'HIPPOPOTAME <sup>1</sup>

*Hippopotamus amphibius*. L.

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer ; et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que

<sup>1</sup> En hébreu, *behemoth*. *Hoc animal esse quod nomine behemoth in libro Job describitur, à Sam. Bochart in Hebreoico solide demonstratur* (Ray. *Synop. quadr.* pag. 12). *Hippopotamus* en latin ; *ippopotamo* en italien ; *foras l'bar* en Égypte, selon Zerenghi, ce qui signifie *cheval de mer*.

l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connoissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avoit pris vivants et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avoit fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paroît avoir été ignoré des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument négligé; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, dit Zerenghi, j'apostai des gens sur le Nil, qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent une grande fosse dans l'endroit où ils avoient passé, et recouvrirent cette fosse de bois léger, de terre et d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous deux : mes gens vinrent m'avertir de cette prise; j'accourus avec mon janissaire; nous tuâmes ces deux animaux en leur tirant à chacun dans la tête trois coups d'arquebuse d'un calibre plus gros que les mousquets ordinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ, et firent un cri de douleur qui ressembloit un peu plus au mugissement d'un buffle qu'au hennissement d'un cheval. Cette expédition fut faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant, je les fis tirer de la fosse et écorcher avec soin; l'un étoit mâle, et l'autre femelle; *j'en fis saler les peaux* : on les remplit de feuilles de canne de sucre pour les transporter au Caire, où on les sala une seconde fois avec plus d'attention et de commodité; il me fallut quatre

cents livres de sel pour chaque peau. A mon retour d'Égypte , en 1601 , j'apportai ces peaux à Venise , et de là à Rome ; je les fis voir à plusieurs médecins intelligents. Le docteur Jérôme Aquapendente et le célèbre Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hippopotame par ces dépouilles ; et comme l'ouvrage d'Aldrovande s'imprimoit alors , il fit , de mon consentement , dessiner la figure qu'il a donnée dans son livre , d'après la peau de la femelle.

« L'hippopotame a la peau très épaisse , très dure , et elle est impénétrable , à moins qu'on ne la laisse long-temps tremper dans l'eau. Il n'a pas , comme le disent les anciens , la gueule d'une grandeur médiocre ; elle est au contraire énormément grande ; il n'a pas , comme ils le disent , les pieds divisés en deux ongles , mais en quatre : il n'est pas grand comme un âne , mais beaucoup plus grand que le plus grand cheval ou le plus gros buffle : il n'a pas la queue comme celle du cochon , mais plutôt comme celle de la tortue , sinon qu'elle est incomparablement plus grosse : il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut , il l'a semblable au buffle , mais beaucoup plus grand : il n'a pas de crinière comme le cheval , mais seulement quelques poils courts et très rares ; il ne hennit pas comme le cheval , mais sa voix est moyenne entre le mugissement du buffle et le hennissement du cheval : il n'a pas les dents saillantes hors de la gueule ; car , quand la bouche est fermée , les dents , quoique extrêmement grandes , sont toutes cachées sous les lèvres... Les habitants de cette partie de l'Égypte l'appellent *foras l'bar* , ce qui signifie *le cheval de mer*... Belon s'est beaucoup trompé dans la description de cet animal ; il lui donne des dents de cheval : ce qui feroit croire qu'il ne l'auroit pas vu , comme il le dit ; car les dents de l'hippopotame sont très grandes et très singulières... Pour lever tous les doutes et fixer toutes les incertitudes , continue Zerenghi , je donne ici la figure de l'hippopotame femelle : toutes les proportions ont été prises exactement d'après nature , aussi bien que les mesures du corps et des membres.

« La longueur du corps de cet hippopotame , prise depuis

l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près de onze pieds deux pouces de Paris.

« La grosseur du corps en circonférence est environ de dix pieds, mesure de Paris.

« La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos, est de quatre pieds cinq pouces de Paris.

« La circonférence des jambes auprès des épaules est de deux pieds neuf pouces, mesure de Paris.

« La circonférence des jambes, prise plus bas, est d'un pied neuf pouces et demi, mesure de Paris.

« La hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix pouces et demi de Paris.

« La longueur des pieds, depuis l'extrémité des ongles est de quatre pouces et demi, mesure de Paris.

« Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces deux lignes.

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse à peu près d'un pouce.

« La peau sur le ventre est épaisse environ de sept lignes.

« Cette peau est si dure lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands boucliers; ils en coupent aussi des lanières, dont ils se servent comme nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques poils très rares, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que les autres: ils sont tous placés un à un, à plus ou moins de distance les uns des autres; mais sur les lèvres ils forment une espèce de moustache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits. Ces poils sont de la même couleur que les autres; seulement ils sont plus durs, plus gros et un peu plus longs, quoique les plus grands ne le soient que de cinq lignes et demie.

« La longueur de la queue est de onze pouces quatre lignes.

« La circonférence de la queue, prise à l'origine, est un peu plus d'un pied.

« La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux pouces dix lignes.

« Cette queue n'est pas ronde; mais, depuis le milieu jusqu'au bout, elle est aplatie, à peu près comme celle d'une anguille. Il y a sur la peau de la queue et sur celle des cuisses quelques petites écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges comme de grosses lentilles. On voit aussi de ces petites écailles sur la poitrine, sur le cou et sur quelques endroits de la tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres, jusqu'au commencement du cou, est longue de deux pieds quatre pouces.

« La circonférence de la tête est de cinq pieds huit pouces.

« Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.

« Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes.

« Les oreilles sont un peu pointues et garnies en dedans de poils épais, courts et fins, de la même couleur que les autres.

« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.

« Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.

« Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.

« Les narines sont larges de quinze lignes.

« La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.

« Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre dents de figures différentes<sup>1</sup>... Toutes ces dents sont d'une substance si dure, qu'elles font feu avec le fer : ce sont surtout les dents canines (*zanne*) dont l'émail a cette dureté; la substance intérieure de toutes ces dents n'est pas si

<sup>1</sup> Dans trois têtes d'hippopotames que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-six dents : comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étoient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus. <sup>2</sup> Nous passons ici les dimensions détaillées de toutes ces dents, que Zerenghi donne de même, par des mesures actuelles, parce que l'on trouvera les figures et les proportions des dents et des autres os de la tête de l'hippopotame dans la description et les figures qu'en donne M. Daubenton, au tome XXIV de l'édition, avec la partie anatomique.

dure... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paroît aucune dent au dehors : elles sont toutes couvertes et cachées par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on pourroit dire qu'elle est moyenne entre celle du buffle et celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une et de l'autre, à l'exception des dents incisives, qui ne ressemblent à celles d'aucun animal : les dents molaires ressemblent un peu en gros à celles du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient beaucoup plus grandes. La couleur du corps est obscure et noirâtre... On assure que l'hippopotame ne produit qu'un petit ; qu'il vit de poisson, de crocodiles et même de cadavres et de chair ; cependant il mange du riz, des grains, etc., quoiqu'à considérer ses dents, il paroisse que la nature ne l'a pas fait pour paître, mais pour dévorer les autres animaux. »

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ses mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il seroit à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venoit de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paroît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal ; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux ; ensuite Columna donne au corps

de son hippopotame treize pieds de longueur quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur, tandis que, par les mesures de Zerenghi, le corps n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me faisoit insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi, et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très estimable d'ailleurs, ne soit, sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées; et M. de Jussieu, qui a écrit sur l'hippopotame en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paroît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes, qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourroit,

comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards : et, si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup-cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure sont très longues, très fortes, et d'une substance si dure, qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissoit le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très longues, cylindriques anne- lées : les dents canines, qui sont aussi très longues, sont cour- bées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du san- glier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses, qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes inci- sives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres cha- cune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hip- popotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'ori- gine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi de circonférence; la gueule de deux pieds quatre



pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux; il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court; il chasse le poisson et en fait sa proie. Il se plaît dans l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre: cependant il n'a pas, comme le castor et la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs il se tient long-temps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais, comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter; il a les jambes si courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux: sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger, et de faire un grand trajet avant de reparoître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse: mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge. «J'ai vu, dit un voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent sur le bord d'un bateau, et une autre au second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau à fond... J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur lequel les vagues poussèrent une chaloupe chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec; un autre coup de mer vint qui l'en retira, sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal... Lorsque les nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hip-

popotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre. Une fois que notre chaloupe étoit auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau, et la renverser avec six hommes qui étoient dedans; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal. — Nous n'osions pas, dit un autre voyageur, irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes : ils étoient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avoit huit ou dix pieds d'eau; après l'avoir découvert au fond, où il marchoit selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance; ce qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât : mais il replongea presque aussitôt au fond de l'eau.» Ces deux exemples suffirent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans l'*Histoire générale des voyages*, où M. l'abbé Prévôt a présenté, avec avantage et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paroît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvoit aussi aux Indes : mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paroissent un peu équivoques; le plus positif de tous seroit celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvoit s'assurer, par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, auroit dit qu'il se trouvoit aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux

dont lui parle Alexandre dans sa lettre eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvoit sur le fleuve Indus : mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait ; tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Cambra, le Zaïr et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale ; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer ; mais son récit me paroît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appeloient *le cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom ; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paroît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la *Description de la Moscovie* dit se trouver sur le bord de la mer, près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines ; et l'on doit reprocher à Aldrovaude d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvoit dans les mers du Nord ; car non-seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edwart Vuot, rapportés par Aldrovaude, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroissent presque aussi équivoques que celui de



l'auteur de la *Description de la Moscovie*; et je serois fort porté à croire, avec M. Adanson, que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves; quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paroisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement, dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnoître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin<sup>1</sup>.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très grandes distances de la mer, il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour et dans la même fosse. Les voyageurs hollandois disent qu'elle porte trois ou quatre petits; mais ce fait me paroît très suspect et démenti

<sup>1</sup> Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin (livre IV, chapitre 12, tab. 22), paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux, qui ne produisent qu'un petit ; et cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.

\* Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M<sup>sr</sup> le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très jeune hippopotame venoit de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps ; la tête, dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf, sans cornes : les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes ; les jambes sont grosses et courtes ; le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé ; sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un grand nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une

fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes; ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courts. C'est un amphibie qui nage très bien, et toujours entre deux eaux. Il ne mange que de l'herbe. Son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; et, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, et qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fîmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement : mais il ne resta pas sur le coup; car il fut encore se jeter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très bel ivoire.

## SUR L'HIPPOPOTAME,

Par M. ALLAMAND.

Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différents auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage: et, quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides pour que le desséchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandois, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici: mais les proportions y ont été mal observées.

« Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en

indiquer les dimensions prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris.»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.	4	3	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	11	-
Circonférence du bout du museau.	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	4	4	»
Longueur de la gueule ouverte.	2	9	6
Contour de la gueule ouverte.	5	11	»
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure, en suivant leur courbure.	»	8	»
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure.	»	4	»
Distance entre les deux naseaux.	»	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	1	8	»
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	5	»
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	2	»
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.		10	10
La même distance en ligne droite.		9	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	4	11	6
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le desséchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.	»	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	»	9	2
Longueur du cou.	1	»	»
Circonférence du milieu du corps.	9	8	»
Longueur du tronçon de la queue.		10	»
Circonférence de la queue à son origine.		10	4
Hauteur des jambes depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre.	1	8	»
Largeur du haut de la jambe.	-	8	»
Épaisseur.	»	6	8
Largeur à l'endroit du talon.	»	4	10
Circonférence du métatarse.	1	2	»
Largeur du pied de devant.	»	7	8
Largeur du pied de derrière.		7	»
Largeur des plus grands sabots.	»	3	»

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. M<sup>sr</sup> le prince de Condé diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une



nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de M<sup>sr</sup> le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame d'après celle de M. Klockner ; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

### SUR L'HIPPOPOTAME,

Par M. le docteur KLOCKNER, d'Amsterdam.

\* Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval ; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes ; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoiqu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit :

« Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entre autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile et l'hippopotame..... Celui-ci est long de cinq coudées ; il a les pieds fourchus comme les bêtes à cornes, et de chaque côté trois dents saillantes, plus grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très dure et très ferme, et peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut et agit comme sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit plus fécond, il causeroit de grands dommages à la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assailit avec plusieurs

barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux ; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure et de difficile digestion.»

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens ; car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

\* Comme les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

«Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame dans son Histoire naturelle étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet animal qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'université de Leyde depuis plus d'un siècle.

«Deux années après, j'en donnai une meilleure ; une peau récemment envoyée au cabinet de S. A. S. M<sup>se</sup> le prince d'Orange me servit de modèle. Elle avoit été très bien préparée par M. le docteur Klockner ; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

«Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avois données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de

représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins.

« M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avoit fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à sept degrés de longitude à l'est du Cap, et à trente degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là où il les faut voir pour les bien connoître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage où il est parlé de ces animaux.

« Lorsque les hippopotames sortent de l'eau; ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre, qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre; mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées partout lorsque leur peau sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et brun-roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le corps, et particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

« Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de seize pieds neuf pouces : elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seroient énormes ; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal, quand on en juge uniquement en le voyant de loin, et sans pouvoir le mesurer.

« Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire ; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout ; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle d'en haut ; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

« La largeur de la partie de la mâchoire supérieure qui forme le museau est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces ; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure quand la gueule se ferme.

« L'hippopotame a les yeux petits ; leur plus long diamètre

est de onze lignes, et leur largeur de neuf et demie; la prunelle est d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paroît peu.

« La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine étoit d'un pied sept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus : vers son milieu, ses côtés s'aplatissent; et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

« Le pénis tiré hors de son fourreau est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près du corps est de neuf pouces; et, à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes : quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en dedans du corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroissoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvements qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur; ils sont en dedans du corps, et ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans le temps du rut.

« Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anus et la queue

L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

« Les os de ces animaux sont extrêmement durs ; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort ; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

« La largeur du pied de devant est égale à sa longueur ; l'une et l'autre est de dix pouces : la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite ; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ses pieds sont propres pour nager ; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde ; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps ; ce qui lui facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

« Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus grand diamètre de leur cœur est d'un pied...

« M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac, et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelote et mal broyée dans leurs excréments.

« J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me parois-

soit très douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je peux dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé : il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas : ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de *chevaux marins*, aussi bien que Kolbe qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

«Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées, ou quelques cicatrices sur le corps; en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

«Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux ils viennent voir ce que c'est : mais, quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher

bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps ; mais, quoiqu'il courût très vite, si la course eût été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

« M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très suspect ; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit ; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui étoit presque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces ; le cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge ; ses ongles étoient mous et élastiques ; on pouvoit déjà lui sentir les dents, et ses yeux avoient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

« La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très saine ; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort ; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

« Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées ; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données : je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. monseigneur le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière



et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre, aussi exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant.»

*Dimensions d'un hippopotame mâle.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	•	•
Hauteur du train de devant en suivant la rondeur.	5	11	
Hauteur du train de derrière en suivant la ligne droite.	4	8	
Hauteur du train de derrière en suivant la courbure.	5	7	
Longueur de la tête.	2	8	•
Largeur de la poitrine depuis le milieu des jambes.	1	11	•
Largeur du derrière depuis le milieu des cuisses.	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain.	2		9
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules.	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	8	
Circonférence du milieu du cou.	6	8	6
Circonférence des jambes de devant près la poitrine.	3	4	4
Circonférence près du poignet.	2		6
Circonférence près du talon.	1	10	6
Circonférence des jambes de derrière près du corps.	4	1	9
Circonférence au-dessous du genou.	3	3	•
Longueur de la queue.	1	3	6
Sa circonférence près de l'anus.	1	7	•
Longueur du fourreau du pénis, comme il peut lorsque le pénis est retiré en dedans.		4	•
Longueur du pénis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps.	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure.	•	2	6
Contour de ces dents près de leur base.		5	
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.		2	
Contour de ces dents près de leur base.		3	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure.		8	9
Longueur des dents incisives.		7	6
Contour des dents canines près de leur base.		7	3

*Dimensions d'une femelle hippopotame tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.*

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	•	•

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur du train de devant en ligne droite.	3	10	9
Hauteur en suivant la courbure.	4	11	6
Circonférence du train de derrière en ligne droite.	3	8	9
Circonférence en suivant la courbure.	5	1	6
Longueur de la tête.	2	4	•
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain.	1	1	
Circonférence du corps derrière les épaules.	9	2	
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	6	2
Circonférence du milieu du corps.	11	5	

## LE CABIAI <sup>1</sup>

*Cavia Cavybara.* L.

Cet animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connoissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir; et, par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avoit été envoyé jeune, et n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connoître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par quelques petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même

<sup>1</sup> Mot dérivé de *cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.

sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles ; il mange aussi des grains, des fruits, et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiment comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux : car, comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite ; et, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre ; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise ; et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux ; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine ; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connoît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissoit à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits ; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paroît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire ; car il se trouve assez communément à la Guiane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de La Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisient le fleuve des Amazones, où le poisson

est très abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières; et s'ils aperçoivent quelqu'un ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau et y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit. Ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les auteurs relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet très bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya; ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

LE PORC-ÉPIC <sup>1</sup>.*Hystrix cristata.* L.

Il ne faut pas que le nom de *porc-épineux*, qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe, nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines : car il ne ressemble au cochon que par le grognement ; par tout le reste, il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir, au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a, comme le castor, la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme les lièvres, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles ; au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui, dans le cochon, semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum : les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors, comme dans le cochon mâle ; les testicules du porc-épic sont recelés au dedans et renfermés sous les aines ; la verge n'est point apparente ; et l'on peut dire que, par tous ces rapports, aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui, comme le porc-épic, est armé de piquants, ressembleroit plus au cochon ; car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir : mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant

<sup>1</sup> En grec et en latin, *hystrix* ; en arabe, *tzurban*, selon le docteur Shaw ; en anglais, *porcupine* ; en allemand, *stachelswein* ; en italien, *porco-spinoso* ; en espagnol, *puerco-espino*.

présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre, ou de tout autre animal auquel on voudroit le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes, qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément ; ni s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison. Le premier est aussi faux que le second : mais au moins l'erreur paroît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue, et que comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants. On ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens que modernes, que les voyageurs les plus sensés soient tous d'accord sur un fait aussi faux. Quelques-uns d'entre eux disent avoir été eux-mêmes blessés de cette espèce de jaculation ; d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de roideur,

MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences. « Ceux des piquants, disent-ils, qui étoient les plus forts et les plus courts, étoient aisés à arracher de la peau, n'y étant pas attachés fermement comme les autres ; aussi sont-ce ceux que ces animaux (les porcs-épics) ont accoutumé de lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau comme font les chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. Claudien dit également que le porc-épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert contre les chasseurs. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, tom. III, pag. 114.)

La fable est le domaine des poètes, et il n'y a pas de reproches à faire à Claudien : mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable apparemment pour citer Claudien ; car on voit, par leur propre exposé, que le porc-épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue.

que le dard ou piquant peut percer une planche à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd, au contraire, en faisant la même route; et, malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée <sup>1</sup>.

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles : elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de là que M. Mauduit, qui, par son goût pour l'histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes : les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés indépendantes du climat, ou peut-être ne sont que des différences purement individuelles.

<sup>1</sup> 1<sup>o</sup> Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Shaw. 2<sup>o</sup> Le P. Vincent Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants; il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes : les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte; les autres plus petits, paroissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paroissent pétrifiés en entier : ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-même un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une égagropile, dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cache pendant l'hiver, et mettoit bas au bout de trente jours. Nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles: nous savons seulement, par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que, dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que, dans l'état de liberté, il vit de racines et de grains sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoiqu'un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnoît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes, auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes: par ce rapport il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux. Ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue. Ce muscle de la peau a donc la même force et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs: c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous



fuit et qui semble se jouer, par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connoître.

---

## LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

*Hystrix fasciculata.* L.

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales <sup>1</sup>, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie : mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis, et dont nous donnons ici la description. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue : elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houpe à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir; les oreilles sont lisses, nues et arrondies. Il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc. Les flancs et le dessus du corps

<sup>1</sup> Voyez l'article de l'*urson*.

sont hérissés de piquants moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous : de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armé que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir. Il mange assis en tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pépin, qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage : il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

## LE COENDOU <sup>1</sup>

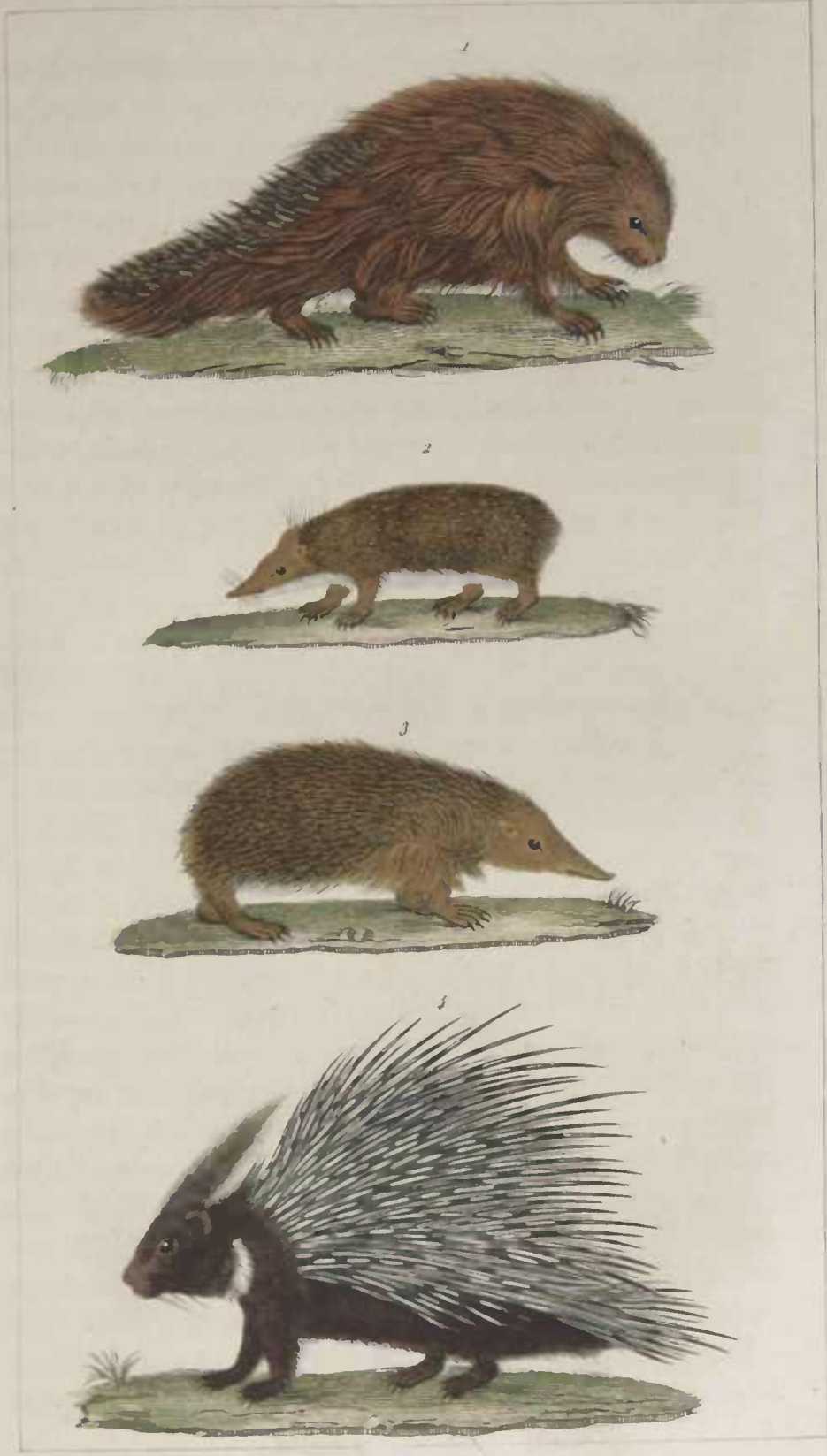
*Hystrix Cuendu.* Cuv.

Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenoient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-

<sup>1</sup> Nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *cuandu* (qui se doit prononcer *couandou*), au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale; *hoitztlacuatzin* ou *hoitzlaquatzin* par les Indiens du Mexique et de la Nouvelle-Espagne; *ourico-cacheiro* par les Portugais qui habitent en Amérique.







1. Le Coandou. 2. Le Tandrus. 3. Le Touvoe.  
 4. Le Pore-Epie.



épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde ; et, ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales ; et Pison, qui vraisemblablement ne connoissoit point le porc-épic, a fait graver dans Bontius, qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique sous le nom et la description du vrai porc-épic, en sorte qu'à la première vue on seroit tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie : cependant il est aisé de reconnoître, avec un peu d'attention, que Pison, qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-seulement copié sa figure du coendou pour l'insérer dans son *Histoire du Brésil*, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur. Ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximenès, et ensuite à Hernandès, que l'on doit la première connoissance de cet animal ; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnoient les Mexicains. Le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par *sarigue épineux*. Ce nom avoit été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu : aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brésilien *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*. La seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son *cuandu* du Brésil étoit le même animal que l'*hoitztlacuatzin* du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandès, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément que le *tlacuatzin*

épineux de Ximenès et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paroît, en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés, que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand et le petit cuandu : mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre, et qu'il paroisse les regarder comme étant deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure; ainsi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin, en les donnant tous trois pour des animaux différents; et j'avoue que, quoiqu'il soit très vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoiqu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic; il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête, ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles<sup>1</sup>, au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit : il monte sur les arbres, et se retient aux branches avec sa queue; ce que le porc-épic ne fait ni ne pourroit faire. Sa chair, disent tous les voyageurs, est très bonne à manger : on peut l'appivoiser. Il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du

<sup>1</sup> Ce fait, assuré par Marcgrave et Pison, n'est pas certain; car Hernandès dit, au contraire, que l'hoitztlacuatzin se nourrit de fruits.



Canada, au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquants. Il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison, qui devoit être moins superstitieux qu'aucun autre, puisqu'il étoit médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair, et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paroissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

\* La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne; les nègres l'aiment autant que celles du paca. Suivant M. de La Borde, les deux espèces ne se mêlent pas : on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres. Ils ne sont pas plus nombreux que les autres. Les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

## LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

*Hystrix prehensilis*. L.

Un autre animal à piquants, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	pieds.	pouc.	lign.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue,	2	5	6
est de.			
Longueur de la queue.	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppes ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre; cependant elle est un peu moins allongée: les plus grands poils des moustaches, qui sont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquants sur le bord. Au reste il n'a pas les piquants aussi grands que les

porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

	pieds.	pouc.	lign.
Les plus longs piquants sur le corps ont.	»	2	8
Sur les jambes de devant.	»	4	6
Sur celles de derrière.	»	»	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut des jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long; elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en se raccourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très près les unes des autres et très profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière, avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, en ce qu'il a la

queue plus longue à proportion et en partie nue, qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière, que les ongles paroissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs.»

---

## L'URSON.

*Hystrix dorsata.* L.

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existoit indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenoit pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée ; d'ailleurs il étoit nécessaire de le nommer, pour ne le pas confondre avec le porc-épic ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal. Les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal ; nous sommes même très portés à croire que celui dont Seba donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales* ; et qu'ensuite MM. Klein, Brisson et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourroit être le même animal que celui dont il est ici question. Ce ne seroit pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba au-

roit donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paroissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourroit que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson auroit pu s'appeler le *castor épineux* : il est du même pays, de la même grandeur, et à peu près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes. Indépendamment de ses piquants, qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents, et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller; il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux. Il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre : en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair, et se servent de sa fourrure, après en avoir arraché les piquants, qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

## LE TANREC ' ET LE TENDRAC.

*Erinaceus ecaudatus*. GM. — *Erinaceus setosus*. GM.

Les *tanrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales, qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui

' *Tanrec* et *tendracs*, noms de ces animaux, et que nous avons adoptés.

cependant en différent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve, indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de *tanrec*, mais qui s'appellent *sora*.

Il paroît qu'il y a des tanrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second ; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de *tendrac* pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat ; il a le museau et les oreilles plus courtes que le tanrec. Celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson : le tendrac, au contraire, n'en a que sur la tête, le cou et le garrot ; le reste de son corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très courtes, ne peuvent marcher que fort lentement ; ils grognent comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange, ils aiment l'eau et y séjournent plus long-temps que sur la terre : on les prend dans les petits canaux d'eau salée et dans les lagunes de la mer. Ils sont très ardents en amour et multiplient beaucoup. Ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois : dans cet état de torpeur, leur poil tombe, et il renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras ; et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

#### *Sur le Tanrec.*

\* M. de Bruguières, médecin du roi, très habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes en 1772, nous a donné un petit animal

que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, et que nous avons fait graver. On a vu la figure du tanrec adulte. La figure du jeune tanrec dont nous parlons ici est de grandeur naturelle, et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos; les deux autres bandes sont chacune sur les flanes; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent, dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

*Sur le Tendrac.*

\* Nous donnons ici la figure (voyez *planche 41*) d'un très petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il ne nous paroît différer de notre tendrac que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les François de cette contrée le connoissent sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très petit animal.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus.	3		2
Distance du bout du nez à l'œil.	2		6
Distance entre l'œil et l'oreille.			3
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	1		11
Longueur des piquants.			4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.			2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.			1

Cet animal a le museau très allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes

irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très petit animal aucune apparence de queue.




---

## LA GIRAFE <sup>1</sup>,

*Camelopardalis Girafe. L.*

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espèce en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces

<sup>1</sup> Mot dérivé de *giraffa*, *siraphah*, *zurnaba*, noms de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles; *camelopardalis* en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé. *Camelorum*, dit-il, *aliqua similitudo in aliud transfertur animal*; nabin *Æthiopes vocant*, *collo similem equo*, *pedibus et cruribus bovi*, *camelo capite*, *albis maculis rutilum colorem distinguentibus*, *unde appellata camelopardalis* : *dictatoris Caesaris circensibus ludis primum visa Romæ. Ex eo subindè cernitur, aspectu magis quàm feritate conspicua* : *quare etiam ovis feræ nomen invenit.*









From the del.

Reynolds sc.

*La Giraffe*



contrées étoient inconnues des Grecs , Aristote ne fait aucune mention de cet animal ; mais Pline en parle , et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis* , dit cet auteur , a quelque ressemblance au chameau ; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthère , et son cou est long comme celui du chameau ; il a la tête et les oreilles petites , les pieds larges , les jambes longues , mais de hauteur fort inégale ; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière , qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal : sur la tête , près des oreilles , il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste , il a la bouche comme un cerf , les dents petites et blanches , les yeux brillants , la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon , l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie , dit Héliodore , amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau , dont la peau étoit marquée de taches vives et de couleurs brillantes , et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses , ou les parties antérieures beaucoup trop élevées ; le cou étoit menu , quoique partant d'un corps assez épais ; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau , et pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche ; les yeux paroissoient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes , qui portent en marchant leurs pieds diagonalement , c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière ; au lieu que la girafe marche l'aubie naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux , qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a , dit Strabon , une grande bête en Éthiopie , qu'on appelle *camelopardalis* , quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère ; car sa peau n'est pas marquée de même : les taches de la panthère sont orbiculaires , et celles de cet animal sont longues et

à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de *léopard* et *chameau* ; car il est bigarré des taches d'un léopard, et a le cou long comme un chameau : c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil : mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues : mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâchoire ; le cou long, droit et grêle ; les crins déliés et ronds ; les jambes grêles, hautes et si basses par derrière, qu'elle semble être debout ; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf ; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle au travers du corps ; son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau ; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre, et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne sauroit paître en terre, étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté ; par quoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs,

sinon des branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique. »

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (chapitre ix), trois girafes au Caire; elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête; le cou seul a sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à peu près d'égale hauteur; mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles de derrière, que le dos de l'animal paroît être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figures à peu près carrées... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, et mange comme lui de l'herbe; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il boite non-seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à gauche alternativement; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant. »

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe a le champ blanc, et les taches phéniciées, semées « par-dessus, assez larges, mais non pas rousses comme l'*axis*. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, seroit un des plus importants pour décider de la nature de la girafe; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres: sans cette connoissance précise, on

ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs; et on ne sauroit assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très longue mais très sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist<sup>1</sup>, non pas pour l'utilité, mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant

<sup>1</sup> «Cervus camelopardalis. Caput prominens; labium superius crassum, «inferius tenue; nares oblongæ, amplæ; pili rigidi, sparsi in utroque labio «anterius et ad latera. Supercilia rigida, distinctissima, serie una composita. «Oculi ad latera capitis, vertici quam rostro, ut et fronti quam collo pro- «piores. Dentes, lingua, cornua simplicissima, cylindrica, brevissima, basi «crassa, in vertice capitis sita, pilosa, basi pilis longissimis rigidis tecta, «apice pilis longioribus erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus, «cincta. Apex cornuum in medio horum pilorum obtusus nudus. Eminentia «in fronte, infra cornua, inferius oblonga humilior, superius elevatior sub- «rotunda, postice parum depressa, inæqualis. Auricula ad latera capitis «infra cornua pone illa posita. Collum erectum, compressum, longissimum, «versus caput angustissimum, inferius latiusculum. Crura cylindrica, ante- «rioribus plus quam dimidio longioribus. Tuberculum crassum, durum in «genuflexum. Ungues bisulci, unguati. Pili brevissimi universum corpus, «caput et pedes tegunt. Linea pilis rigidis longioribus per dorsum a capite «ad caudam extensa. Cauda teres, lumborum dimidia longitudine, non jubata. «Color totius corporis, capitis ac pedum, ex maculis fuscis et ferrugineis «variegatus. Maculæ palmari latitudine, figura irregulari, in vivo animali «ex lucidiori et obscuriore variantes. Magnitudo cameli minoris; longitudo «totius a labio superiore ad finem dorsi, spith. 2½. Longitudo capitis spith. 4; «colli spith. 9 ad 10; pedum anter. spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 ad 8. «Longit. cornuum vix spithamalis. Spatium inter cornua spith. ½; longit. «pilorum in dorso poll. 3; latitud. capitis juxta tuberculum vel eminentiam «spith. 1½, prope maxillam spith. 1, colli utrinque prope caput spith. 1, in «medio spith. ½, ad basin spith. 2 ad 3, latitud. Lat. abd. anterius spith. 4, «poster. spith. 6 ad 7. Crassities pellis ut corii cervi vulgaris..... Descriptio «antecedens juxta pellem animalis facta; animal vero nondum vidi.» (*Voyage d'Hasselquist; Rostock, 1762.*)



que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendroit plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences, un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyoit particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelopardalis*, dont le dessin est ci-joint; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été mesurés comme il suit : la longueur de la tête, un pied huit pouces; la hauteur depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot, dix pieds, et depuis le garrot jusqu'au-dessous de la tête, sept pieds; en tout, dix-sept pieds de hauteur : la longueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces; celle depuis les reins jusqu'à la queue, d'un pied six pouces : ainsi la longueur du corps en entier est de sept pieds; la hauteur depuis les pieds

de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds cinq pouces. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres; et quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux.»

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion, elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très doux, et que, par cette qualité, aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très différente de toute autre : mais si on vouloit la rapprocher de quelque autre animal, ce seroit plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet ani-

<sup>1</sup> Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal, en le comparant à un petit cheval. *Anno 1581, Alexandriae vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap et nostri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantissimumque representare videtur.* (Page 236.) Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Alpin étoit fort jeune, et n'avoit pas encore acquis, à beaucoup près, tout son accroissement. Il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare, pour la grandeur, à un petit chameau.

mal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avoit induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1<sup>o</sup> le prétendu passage de Belon, cité par Gesnér, qui seroit en effet décisif, s'il étoit réel. 2<sup>o</sup> Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la girafe étoient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étoient de même nature : mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourroit porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis, à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie seroit ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paroît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu

plus petites. Si la girafe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentiroit encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, auroit fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, et qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connoissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

\* Nous donnons ici (voy. *planche 42*) la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points

d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous ne sommes pas encore assurés que ses cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celles de la figure 14. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte des cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une, que je vous envoie pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe étoit fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi; elles sont couvertes partout de la peau garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce: ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa texture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose; je dirois

même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied, et assez pointue : on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai.»

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans ; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe,

sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilège qui ne paraît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande. et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

«La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poil, et comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf, les pieds sont garnis de sabots très noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grace; on peut très aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très haute, et ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paitre l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blanches; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.»

	pieds.	pouc	lign.
Longueur de la tête.	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot.	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête.	7		
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins.	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.	1	6	
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins.	8	5	

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, tome XIII, page 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire à l'université de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première <sup>1</sup>, et il y a joint la description suivante.

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère qu'elle tétoit encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en exami-

<sup>1</sup> Tome XIII de cet ouvrage, édition de Hollande, in-4<sup>o</sup>.





ner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et, jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs : ainsi ils sont très différents du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au dedans un tissu spongieux; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses et permanentes.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

« Tous les auteurs tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons; ce qu'il ne paroît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhomme.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures,

sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides ; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante. »

Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent ; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	7	6
Hauteur du train de devant.	4	5	
Hauteur du train de derrière.	4		3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.		9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.		9	5
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux.	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche.		11	
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.		3	
Distance entre les naseaux.		1	»
Distance entre les yeux mesurée en ligne droite.		6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.		1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes.		1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.		6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes.		3	6
Longueur des cornes.		2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas.		»	9
Distance des cornes aux oreilles.		2	9
Longueur des oreilles.		6	
Largeur de la base, mesurée sur la courbure.		2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.		4	6
Longueur du cou.	2	4	8
Circonférence près de la tête.	1		
Circonférence près des épaules.	2		
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3		4
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à son origine.		7	
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.	3	1	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des sabots.	»	4	1
Hauteur des sabots.	»	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	1	»	

« Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme

des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs, le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paroissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent ; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creusé, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

\* Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes ; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver ; nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par les nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas* ; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq à six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes ; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont

confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la haute Égypte.

« Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur ; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière ; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied ; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes ; et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'ani-

mal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroit presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avons déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front,

dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine en dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les an-



neaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête comme les bœufs; et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre: mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très vifs; cependant, comme ses jambes sont très longues, qu'elle fait de très grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant

très long-temps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

LE LAMA<sup>1</sup> ET LE PACO<sup>2</sup>.*Camelus Llacma*. L. — *Camelus Vicunna*. L.

Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à son état de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanaucus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de

<sup>1</sup> *Lama*, *lhama*, *glama*, nom que les Espagnols ont donné à cet animal du Nouveau-Monde, et que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou *huanacus*, *guanaco*, *cornera de tierra* (mouton de terre); *guanapo*, selon Le Gentil (tome I, page 94); *wianaque*, selon Wood (*Voyage de Dampier*, tome V, page 181). Autrefois il s'appeloit au Mexique, *pelon i-hialt oquitli*; et au Chili, *hueque Chillehueque*, c'est-à-dire *hueque du Chili*; car les premiers voyageurs de l'Amérique écrivoient *Chillé* pour *Chili*. Les Anglois ont désigné le lama par la dénomination de *Pernich cattle*, c'est-à-dire *bétail du Pérou*. Matthiolo lui a donné le nom composé d'*elaphocamelus*, chameau-cerf.

<sup>2</sup> *Paco*, *pacos*, nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi *vigogne*, mot dérivé de *vicunna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connoissons à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux; Garcilaso n'en parle que d'après les autres; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore longtemps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser : on devroit donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourroient

nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiroient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou depuis Potosi jusqu'à Caraccas, ces animaux sont en très grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement et ne font que quatre ou cinq lieues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner: ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines de Potosi: Bolivar dit que de son temps on employoit à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paroît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber

ou de se déranger ; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour ; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile ; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés ; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire, d'autres armes que celles de l'indignation ; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur : le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante ; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces ; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long ; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf ; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste les lamas varient par les couleurs ; il y en a de blancs, de noirs et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en

arrière. C'est un animal très lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures, et quelquefois un jour entier, avant qu'ils puissent jouir l'un et l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abrégger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont encore plus sobres sur la boisson; ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus vif et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du

nord et la région froide ; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée ; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *Sierras*, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les *Lanos* qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre ; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur ; on ne les trouve jamais dans les terres basses ; et comme la chaîne des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre, au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille ; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos, que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche ; et cette couleur naturelle est si fixe, qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très beaux gants, de très bons bas, avec cette laine de vigogne ; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles ; le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil : celui de la vigogne est aussi



cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières ; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid ; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glacés et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas ; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur muffle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu clair ; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes ; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très légèrement : elles sont timides ; et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avoient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup ; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus ; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bezoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap ; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au-delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-

dessus les cordes ; et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais, indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus faibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination ; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe pour les faire peupler ; mais le climat se trouva si peu convenable, qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes ; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds ; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse, ou même en Norvège, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, etc., où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal<sup>1</sup> du Nouveau-Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inu-

<sup>1</sup> Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou ? il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter ; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

tile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles*; et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit un grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs et sans vertu: les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

\* Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773: il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la

domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante ; et, sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux ; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant ; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants ; il y a seulement cinq machelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents machelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur de-

vient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppe; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pieds	pouc.	lin
Longueur du lama.	5	4	4
Hauteur du train de devant.	3	3	
Hauteur du train de derrière.	3	6	
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput.		11	

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de

dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit, dans le voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupe de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

## LA VIGOGNE.

\* Nous donnons ici la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	4	4	6
Hauteur du train de devant.	2	4	9
Hauteur du train de derrière.	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	8	
Longueur de la tête.	»	6	6
Longueur des oreilles.		4	3
Largeur des oreilles.		1	5
Grandeur de l'œil.	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau.		3	9
Longueur de la queue avec sa laine	»	8	9









Boissier del.

Boissier sc.

1 Vicogne 2 Lama



La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans, et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama: elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui

la soignoit; elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempe dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et du paco, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il seroit très à desirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérants les y ont in-

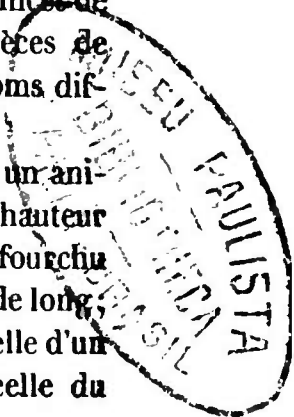
troduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment dans leur langue c'est le mot pour désigner tout animal laineux : cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différents.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long, sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps; celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni ne galope; mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal res-



semble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambe et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. La laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

«La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain, et toutes sortes d'herbes.

«La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine: celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

«Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs: cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter: l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état,

il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries ; mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les vigognes ; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage ; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on vouloit se procurer des vigognes en vic de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica ; là on les embarqueroit pour l'Europe ; mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événements, qu'il seroit peut-être très difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de descendre à Buénos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il seroit difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata ; ce bâtiment, qui seroit chargé de marchan

dises permises pour le compte du commerce , ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour ; ces hommes seront munis de passeports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays , afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra , pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles , avec une demi-douzaine de mâles , quelques alpacas et quelques lamas , moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément ; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour , et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix , où les vigognes se reposeroient , et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en France... Une pareille expédition , dans les termes qu'on vient de la projeter , ne sauroit être fort coûteuse... On pourroit même donner ordre aux officiers de la marine du roi , ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde , que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri , de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du vaisseau , il faudroit ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie , mâles et femelles , ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente et quarante lieues par jour , qui iront à Santa-Cruz de la Sierra , et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela seroit d'autant plus facile , que les vaisseaux français qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo , au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du Brésil , comme il leur arrive très souvent. Le ministre qui auroit contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais



songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguay, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très louable, dit M. de La Folie, propose, comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

« Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *corneros de la tierra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est très inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

« La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

« Le lama s'apprivoise très bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une

quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler ; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

« Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière ; cette nourriture est une espèce de jonc très fin, appelé *ycho* ; et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes.

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux, que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne ; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins. (Page 213.)

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puis qu'il est dit « que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis, et aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin. » (*Ibidem.*)

« L'alpaca , espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne , et jusqu'ici peu connu , même des naturalistes , est encore entièrement sauvage ; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête seroit la plus intéressante , puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama , l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. (*Ibidem.*)

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima , mangeant du maïs , du pain et de toutes sortes d'herbes , garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal , sociable par instinct , foible par nature , et doué , comme le mouton , d'une timidité douce , ne se plût en troupeaux rassemblés , et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable , et bien mieux que dans les vallons sauvages , où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur.

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses , ou plutôt les grandes tueries de vigognes , est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

« Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent , comme à M. Béliardy , être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du sud par Arica , Cusco , ou Potosi ; et la véritable route pour amener ces animaux précieux seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par le Rio de la Plata jusqu'à Buenos-Ayres , où un bâtiment frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée , les amèneroit à Cadix , ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévènes , où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une

région d'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de La Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

« 1° On a vu, que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire trouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépayés.

« 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs: mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée: il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui, en effet, quand on la transporte





Froost del

Journier sc.

1 L'Unau. 2 L'Hi. 3 Le Musc.







hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage.»

J'adopte entièrement ces réflexions très justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

## L'UNAU<sup>1</sup> ET L'AI<sup>2</sup>

*Bradypus didactylus*. L. — *Bradypus tridactylus*. L.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher : mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés,

<sup>1</sup> Nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unau : le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau ouasou*; et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*ai*. « Il y en a de deux sortes, dit-il : aucuns sont grands environ comme les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands. - (*Mission au Maragnon*, page 252). On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte* : mais ce nom, qui sembleroit avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé; car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

<sup>2</sup> Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. Ce nom vient du son plaintif *a, i*, qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guiane, selon Barrère; *hay*, selon de Léry; *hau* ou *hauthi*, selon Thevet; *perillo ligero*, selon Oviedo; *unau*, selon le P. d'Abbeville; *haut*, selon Nieremberg.

de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très éloignées. L'unau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant ; l'aï porte une queue courte, et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï ; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif et en même temps le plus singulier c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose deux espèces très éloignées l'une de l'autre ; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes : car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures ; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature ; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie ; car combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable ; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ! combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués ! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre

sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant que la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans les paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation: point de dents incisives ni canines; les yeux obscurs et couverts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse; le poil plat et semblable à de l'herbe séchée; les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches; les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper: la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite: confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure<sup>1</sup>; grim pant avec peine, se traînant avec douleur; une voix plaintive et par accents entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exé-

<sup>1</sup> *Tam lentus est illius gressus et membrorum motus, ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* (Pison, *Hist. Bras.*, page 322.) Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très exagérée.

« Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci; il ne faut point de levriers pour le prendre à la course: une tortue suffiroit. » (Desmarchais, tome III, page 301.) Ceci est encore exagéré.

« On lui donne ironiquement l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. » (*Hist. de l'Orénoq.*, par Gumilla, tome II, page 3.) Cet auteur est le seul qui, sur le fait de la lenteur de ces animaux, me paraisse avoir approché de la vérité.

cutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres : en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étoient pas désertes, si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seroient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être est; ceci paroît en être un indice frappant : ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une déféctuosité de plus les auroit empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des espèces d'animaux créées pour la misère, puisque, dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal, à la vérité, vient plus de nous que de la nature : pour un malheureux, qui ne l'est que parce qu'il est né foible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus : le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme : celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre : dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul; le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément la subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? Or le commun des animaux est, à tous ces égards, très richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait

maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consomment du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et, pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et, lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber, et tombent très lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que, s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre, car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches, et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture; que, couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, et engraisent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure,

ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont, comme eux, plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très longs, ils les ont très petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguïté de la nature paroît à découvert par ce contraste : l'un et l'autre sont certainement des animaux ruminants; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les animaux ruminants. Encore une autre ambiguïté, c'est qu'au lieu de deux ouvertures en dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirois pas si je voulois m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très apparente, pourroit ne pas être réelle; car ils paroissent très mal ou très peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émeouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct : or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus négli-

gées la nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du *Cabinet de Seba* s'étoit trompé en donnant à l'unau le nom de  *paresseux de Ceylan*; cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'étoit alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil<sup>1</sup> au Mexique, mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avoient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie: les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal scrancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. «Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï... Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très pesant et d'une allure très mal adroite, monteroit et descendroit plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paroît s'animer davantage: ce qui pourroit faire soupçonner qu'il voit très mal le jour, et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissoit avec du biscuit de mer, et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne falloit le nourrir

<sup>1</sup> L'aï décrit et gravé par M. Edwards venoit du pays de Honduras. Don Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui en donner : il en mangeoit volontiers quand elles étoient encore tendres; mais du moment où elles commençoient à se sécher et à être piquées de vers, il les rejetoit. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement; son cri est bref, et ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son aï soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles est incroyable : mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche; car son allure n'est ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette conformation seule me paroît être une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne reconnoît point ceux qui le soignent. »

\* « On connoît à Cayenne, dit M. de La Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux honteux*, l'autre *mouton paresseux* : celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le *paresseux honteux* a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange les feuilles du bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens quand ils les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.



« Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite et montent à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin'. »

On voit que le paresseux mouton de M. de La Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux honteux est l'*ai*, dont nous avons donné les descriptions et les figures (*planche 44*).

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. M<sup>gr</sup> le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër :

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'ai), trop lents pour

<sup>1</sup> Extrait des observations de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre<sup>1</sup>. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds; et l'on voit que le témoignage de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avoient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

## LE KOURI

### OU LE PETIT UNAUI<sup>2</sup>

Nous donnons ici la description d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est, à la vérité, de moitié plus petit; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane française; il étoit dans la basse-cour, au milieu des poules, et il mangeoit avec elles : c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *koûri*; mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et

*Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale; Amsterdam, 1767, page 5.*

<sup>2</sup> Cet animal n'est pas spécifiquement différent de l'unau. (A. R.)

nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï ; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue ; tandis que l'unau dont nous avons donné l'histoire et la description avoit dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paroissoit être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve ; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau ; sous le ventre, il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant ; mais, comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de La Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres ; cela a été mal exprimé par M. de La Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes ; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de La Borde, dans ses nouveaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux ; savoir le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le

nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoissons ; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

## LE SURIKATE <sup>1</sup>

*Viverra tetradactyla.* GMEL.

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de *surikate* ; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale : nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très vif et très adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme un pivot ; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste ; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue : mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'ap-

<sup>1</sup> Cet animal forme le genre *Ryzæna* d'Illiger. (A. R.)

partient qu'à lui et à l'hyène : ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avons nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il étoit fort jeune : mais son goût pour la chair se déclara bientôt ; il mangeoit avec avidité la viande crue , et surtout la chair de poulet : il cherchoit aussi à surprendre les jeunes animaux ; un petit lapin qu'on élevôit dans la même maison seroit devenu sa proie si on l'eût laissé faire. Il aimoit aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs ; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire : il refusoit les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché. Ses pattes de devant lui servoient comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, et ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède ; sa boisson ordinaire étoit son urine, quoiqu'elle eût une odeur très forte. Il jouoit avec les chats, et toujours innocemment ; il ne faisoit aucun mal aux enfants, et ne mordoit qui que ce soit que le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. Il ne se servoit pas de ses dents pour ronger ; mais il exerçoit souvent ses ongles, et grattoit le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il étoit si bien apprivoisé, qu'il entendoit son nom ; il alloit seul par toute la maison, et revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyoit d'être seul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires ; et au contraire, lorsqu'il étoit excité par des caresses, ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisoit un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal étoit femelle, et paroissoit souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

Nous avons dit que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfants, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis qu'en effet il ne mordoit ni la femme

ni les enfants de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, et, suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier c'est que, quand il avoit mordu une fois quelqu'un, il le mordoit toujours, en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes, il se jetoit sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. M<sup>sr</sup> le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en a fait aucune mention, et il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux petits animaux vivants, mâle et femelle, auxquels nous ne pouvons cependant « donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, et de « bien loin, des déserts et montagnes de pierres de cette vaste « contrée. Ils sont fort doux, gentils, et mangent de la viande « fraîche, cuite ou crue, des œufs crus et des fourmis, quand

« ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux  
« arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu  
« en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir ; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informés.

## LE PHALANGER.

*Didelphis Orientalis. L.*

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir, par la description très exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts

qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même : mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paroît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seule suffiroit pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

\* Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam*; mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, commæ à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks<sup>1</sup> dit avec raison que

<sup>1</sup> « M. Banks, parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossum; c'étoit une femelle, et il en prit en outre deux petits : il trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger*; mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Banks avoit quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses,



je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très voisines.

## LE COQUALLIN.

*Sciurus variegatus.* L.

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, étoit le même que Fernandès a indiqué sous celui de *quauhcallotquapachli* ou *coztiocotequallin* ; mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier, et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue ; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam fere crescit magnitudinem*, dit Fernandès. C'est un joli animal et très remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, et la tête aussi bien que le corps variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil ; mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres ; il habite, comme l'écureuil de terre que nous avons appelé le *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres ; il y fait sa bauge et y élève ses petits : il remplit aussi son domicile de

et cayopollins par la conformation des pieds, qui me paroissoit unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks étoit de la classe des opossum ou sarigues ; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver ; il est défiant et rusé , et même assez farouche pour ne jamais s'appriivoiser.

Il paroît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits , et leurs couleurs sont uniformes ; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits , au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins , et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

## LES GERBOISES.

Gerboise est un nom générique , que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant , celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe , et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connoissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1<sup>o</sup> le tarsier , dont nous avons fait mention ci-devant , qui est certainement d'une espèce particulière , parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes , et qu'il en a cinq à chaque pied ; 2<sup>o</sup> le gerbo<sup>1</sup> ou gerboise proprement dite , qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes , quatre doigts aux pieds de devant , et trois à ceux de derrière ; 3<sup>o</sup> l'alagtaga<sup>2</sup> , dont les jambes sont comme celles du gerbo , mais qui a cinq

<sup>1</sup> Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa* , nom de cet animal en Arabie et que nous avons adopté.

Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous , et que nous avons adopté. M. Messerschmid , qui a transmis ce nom , dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher* , cependant le mot *alagtaga* me paroît très voisin de *letaga* , qui , dans le même pays , désigne le polatouche ou *écureuil-volant* : ainsi je serois porté à croire qu'*alagtaga* , comme *letaga* , sont plutôt des noms génériques que spécifiques , et qu'ils désignent un animal qui vole , d'autant

doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres; 4<sup>o</sup> le daman Israel ou agneau d'Israel, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, qui pourroit bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes*<sup>1</sup>

Le gerbo (*Mus sagitta*. L.) a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très petite; la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; les moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très courts et ne touchent jamais la terre: cet animal ne s'en

lus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre-volant*.

*Cuniculus seu lepus Indicus utias dictus.* (Aldrov. de quad. digit. g. pag. 395.)

1<sup>o</sup> MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande; mais elle me paroît convenir un peu mieux à l'alagtaga: éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

2<sup>o</sup> Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias*: ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent; et, depuis, quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde: mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coulias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'*utias* ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui étoit et qui est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. • Il y a eu de tout temps dans les Antilles, dit l'auteur de *l'Histoire des Antilles*, quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opossum (sarigue), le javaris (pecari), le tatou, l'acouti, et le rat musqué (pilori). •

<sup>1</sup> *Longipes. Mus cauda elongata vestita, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* (Linnæus, *Syst. nat.* édit. X, page 62.)

Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très longs.

sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alagtaga (*Mus jaculus*. L.) est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court: ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très apparents; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité: il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns: le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très longue et moins grosse qu'un petit doigt: elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout, où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très courts; ils ont cinq doigts: ceux de derrière, qui sont très longs, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres: tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la pre-

mière est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très porté à croire que cette différence n'est pas constante; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère, qui paroîtroit distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul, et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paroît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très légèrement et très vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux. En repos, ils sont assis

sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'appriivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues<sup>1</sup>.

A l'égard du daman<sup>2</sup> ou agneau d'Israël (*Hyrax syriacus*. L.), qui nous paroît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui étoit à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman israel, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun,

<sup>1</sup> OEsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur: infestinum cæcum breve admodum, sed amplum est, in processum vermiciformem, duos pollices longum, abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrina aqua plena. Uteri nulla plane distinctio; vagina enim, canalis instar, sine ullis artificiis in pubem usque protensa, in duo mox cornua dividitur, quæ, ubi ovariis appropinquant, multas inflexiones faciunt et in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, qui circa vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales, unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et vulvam, nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagatione ista cautelas adhibuerim... Cuniculi Americani, porcelli pilis et voce. *Marcgrav.* Fabrica internarum partium ab hoc animali non multum abludunt. -

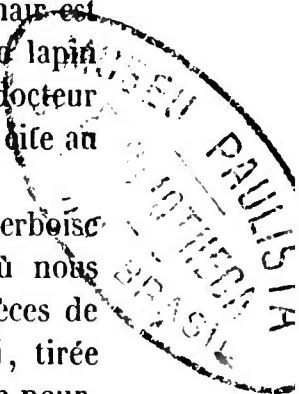
<sup>2</sup> Cet animal n'appartient ni au même genre ni à la même classe que les gerboises. (A. R.)

et il a les yeux plus petits et la tête plus pointue; ses pieds de devant sont courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le *saphan* de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de *daman israel*, qui signifie *agneau d'Israel*.» Prosper Alpin, qui avoit indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paroît douteux ; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

\* Nous donnons ici (*planche 48*) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à lon-



gues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très courtes et très petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses : les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands, et saillants. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

« Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces, et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très courts, et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paroît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité : elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de



sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris ; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc ; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes ; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve ; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve.»

Au reste nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que cet animal dont nous avons donné la description, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israel* ; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israel à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

## SUR LA GERBOISE OU GERBO,

Par M. le professeur ALLAMAND.

\* Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier ; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo, qui appartient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite est très exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle ; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc ; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée ; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche ; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon ; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de der-

rière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance.

Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et, après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et

qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et préféra un biscuit dur; cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étoient imbibés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point: il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur: mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.		6	7
Longueur des oreilles.		•	10
Distance entre l'oreille et l'œil.			6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.		•	6½
Ouverture de l'œil.		•	5
Distance entre l'œil et le bout du museau.		1	

	pieds.	ponc.	lign.
Circonférence du bout du museau. . . . .		2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux.		5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine. . . . .			10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.		5	6
Longueur de la queue.	»	8	

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israel, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises, avoit déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir des gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc.

*Par le même.*

\* Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui ap-

partient au genre des gerboises <sup>1</sup>, étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules étoient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très grands sauts et en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine; et elles paroisoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, et son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israel, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière <sup>2</sup>, avec lequel

<sup>1</sup> Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

<sup>2</sup> Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise,

par conséquent je n'aurois pas dû le confondre : l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts ; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière , avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt , comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent , ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître est habitant de la Nouvelle-Hollande , et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant , qui pourroit être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante , dont je suis redevable à M. le docteur Klockner , à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst , à qui il appartient ; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg* , située à une très grande distance du Cap et fort avant dans les terres ; les paysans hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje* , de *springendehaas* ou *lièvre sautant* ; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin ; son pelage est de couleur fauve par le haut , mais de couleur de cendré sur la peau , et entremêlé de quelques poils plus longs , dont la pointe est noire ; sa tête est fort courte , mais large et plate entre les oreilles , et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez ; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure , qui est très courte et petite ; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin ; elles sont fort minces et transparentes au grand jour ; leur partie supérieure est noirâtre , l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de  
mais faux à l'égard du véritable daman , qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière.

grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très fortes; celles de la mâchoire supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant : les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très forts; et, si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.



Quand il dort, il prend une attitude singulière; il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglois et dans la traduction française n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	•
Longueur des oreilles.		2	9
Distance entre les yeux.		2	
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.		1	1
Ouverture de l'œil.			9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.		11	
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1		2

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine.	»	3	1
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.		8	9
Longueur de la queue.	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1<sup>o</sup> la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'*alagtaga*, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce ; 2<sup>o</sup> notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds ; 3<sup>o</sup> la *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster et Allamand ; 4<sup>o</sup> la *très grande gerboise* de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays : elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrits si souvent ; il étoit d'une légère couleur de souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur et la figure, à un lévrier ; et je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage,

si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue. Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, il virent quatre de ces animaux, dont deux furent très bien chassés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchent pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière<sup>1</sup>, comme le *gerbua* ou *mus jaculus*... Enfin, M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit jeune; et, comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules sont très petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux: il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite. et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même

<sup>1</sup> Le traducteur dit *les deux de devant*; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées. Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande; et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois.»

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo ou très grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étoient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle le *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnoitra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LA MANGOUSTE<sup>1</sup>*Viverra Ichneumon. L.*

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats : mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat ; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient ; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux : elle tue et mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déjà très forts, peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf ; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, et n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avoit plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus pe-

<sup>1</sup> *Mangouste*, mot dérivé de *mangutia*, nom de cet animal aux Indes.

*Ichneumon* en grec et en latin ; *tezer-dea* en arabe, selon le docteur Shaw.

*Mungo* par les Portugais, et *muncus* par les Hollandois de l'Inde, selon Kämpfer ; *quil* ou *quilspele* à Ceylan, selon Garcias du Jardin.

tites, et de poils différents : mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étoient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différoit de toutes les autres par aucun caractère évident et constant ; il paroît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages<sup>1</sup>.

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avoit d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet ; M. Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau ; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le

<sup>1</sup> « Cet ichneumon, dit Edwards, venoit des Indes orientales, et étoit fort petit : j'en ai vu un autre, venu d'Égypte, qui étoit plus du double... La seule différence qu'il y avoit, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avoit une petite touffe de poils à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminoit en pointe ; et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui étoit si petit en comparaison de celui d'Égypte, avoit cependant pris son entier accroissement. » (Edwards, page 199.) Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (volume I, page 66, table XII) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avoit eue vivante, et qui lui venoit de Ceylan, dit qu'elle étoit très malpropre, et qu'on n'avoit pu l'appivoiser. Cette différence de naturel pourroit faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celle dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal ; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui étoit si privée, que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimoit beaucoup, la portoit toujours dans son chapeau, et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

genre des belettes ; d'autres en ont fait une loutre , et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent , et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques , et qui , presque toutes , sont fausses , ou du moins arbitraires , vagues et équivoques<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : *Galli in Ægypto conversantes , qui omnibus rebus quas non cognoscunt sua imponunt nomina ficta , appellarunt hoc animal rat de Pharaon , quod secuti qui latine relationes de Ægypto dederunt , Alpin , Belon , murem Pharaonis effinxerunt.*

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin , qu'il cite , il auroit vu que ce ne sont pas les François qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste , mais les Égyptiens mêmes , et il se seroit abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier. En effet , cette description de la mangouste , ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux , données par ce nomenclateur , ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudroient s'ennuyer à les lire , 1<sup>o</sup> parce qu'elles sont sans figures , et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation ; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un détail de paroles ; 2<sup>o</sup> parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare , ou plutôt ne sont d'aucune langue ; 3<sup>o</sup> parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre , et qui ne suppose ni génie ni même d'intelligence ; 4<sup>o</sup> parce que la description étant trop minutieuse , les caractères remarquables , singuliers , et distinctifs de l'être qu'on décrit , y sont confondus avec les signes les plus obscurs , les plus indifférents et les plus équivoques ; 5<sup>o</sup> enfin parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur , et les laisse tous les deux aussi ignorants qu'ils l'étoient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire , c'est , 1<sup>o</sup> la fausse imputation que l'auteur fait aux François au sujet du rat de Pharaon ; 2<sup>o</sup> l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems* , tandis que ce mot arabe est le nom du furet , et non pas celui de la mangouste : il ne falloit pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute , il auroit suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avoient précédé dans le même pays ; 3<sup>o</sup> l'omission qu'il fait des choses essentielles , en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes ; par exemple , il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste , et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel , qui est de savoir si les cornes sont permanentes , ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut , l'on ne trouve pas le mot nécessaire , et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire , lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élanche comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très agile, les jambes courtes, la queue grosse et très longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas long-temps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Égypte jusqu'à Java, et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond, et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste la mangouste étoit en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles, dont elle sait



trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication si la mangouste n'en détruisoit les germes.

\* Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

## LA FOSSANE <sup>1</sup>

*Viverra Fossa. L.*

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants

Lyon, 19 juillet 1761.

« La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les mœurs de notre fouine. Les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur, ses parties avoient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement, je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et

<sup>1</sup> *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

un autre aux îles Philippines; l'un et l'autre étoient des mâles; ils étoient devenus un peu familiers; je les avois eus très petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou trois mois: je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez; je me suis seulement aperçu que leurs excréments avoient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeoient de la viande et des fruits; mais ils préféroient ces derniers, et montroient surtout un goût plus décidé pour les bananes, sur lesquelles ils se jetoient avec voracité. Cet animal est très sauvage, fort difficile à apprivoiser; et, quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un air et un caractère de férocité; ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa tête; ce qui donne à cet animal un air méchant.»

Nous sommes très aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnoissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paroît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. «Le berbé, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps plus petit que le chat: il est marqueté comme la civette.» Nous ne connoissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE VANSIRE<sup>1</sup>*Mustela Galera. L.*

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paroissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère, par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paroît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette Ile nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*, pourroit bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui seroit nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur<sup>2</sup>, pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

<sup>1</sup> Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables (martres), qui portent le nom d'*insires*. » (*Histoire générale des voyages*, tome V, page 87.)

Il n'y a point de sables ou de martres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'*insire* de Congo pourroit bien être le vansire de Madagascar.

<sup>2</sup> « Javanica hæc mustela, hic repræsentata, collo et corpore est brevioribus quam nostra; caput tegentes pili obscure spadicei sunt, rufi qui dorsum,

\* Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue; qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet, car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche, il s'allonge et paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle, et avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière de six pouces six lignes; l'oreille est sans poil, et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif, et l'iris d'un fauve foncé; son museau, qui est très fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur; ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange; le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre clair, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroit règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts, et un petit doigt par-derrière; les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets,

« dilute vero flavi qui ventrem vestiunt, cauda interim in apicem acutum et nigricantem desinente. » (Seba, volum. I, pag. 78.)

est très grosse au commencement du tronçon , et très menue au bout qui finit en pointe ; de grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.»

\* M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, et qui répondoit exactement à la description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisoit beaucoup à être dans un haquet rempli d'eau, d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte ; mais elle paroît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier étoit à peu près de la taille de la martre ordinaire ; sa queue égaloit en longueur celle du corps jusqu'à la tête ; son poil étoit de couleur brune noirâtre ; il y avoit cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas ; il y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les canines étoient isolées ; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

L'ISATIS <sup>1</sup>*Canis Lagopus. L.*

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisoient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeroient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière : cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avoit regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard : mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du 69<sup>e</sup> degré de latitude. Il est tout-à-fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue; mais par la tête il ressemble plus au chien : il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps; elle est large auprès du cou, et se termine par un museau assez pointu : les oreilles sont presque rondes. Il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à

<sup>1</sup> Nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté Jonston indique aussi ce nom.

*Peszi* en langue russe, selon Gmelin.

écrire ; les testicules sont gros comme des amandes , et si fort cachés dans le poil , qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces ; ils sont lisses , touffus et doux comme de la laine : les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poils ; la peau est apparente , noire et nue dans ces parties.

L'estomac , les intestins , les viscères , les vaisseaux spermatiques ; tant du mâle que de la femelle , sont semblables à ceux du chien ; il y a de même un os dans la verge , et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboïement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis , les uns blancs , et les autres d'un bleu cendré : ceux-ci sont les plus estimés ; et plus ils sont bleus ou bruns , plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes : des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que , dans la même portée , il se trouvoit de petits isatis blancs et d'autres cendrés : ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord , et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts , et ne demeurent pas dans les bois : on les trouve dans les endroits les plus froids , les plus montueux et les plus nus de la Norwège , de la Laponie , de la Sibérie , et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars ; et , ayant les parties de la génération conformées comme les chiens , ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines : pendant ce temps ils sont toujours à l'air ; mais ensuite il se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance : ces terriers , qui sont étroits et fort profonds , ont plusieurs issues ; ils les tiennent propres , et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est , comme dans les chiennes , d'environ neuf semaines : les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement

de juin, et produisent ordinairement six, sept, ou huit petits<sup>1</sup>. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être d'un bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très court : la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir, et leur apporte à manger. Au mois de septembre leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes; et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé*<sup>2</sup>: mais cette croix brune disparaît avant l'hiver; et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur : vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper : il se jette à l'eau, et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi; et je présume que le renard gris argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby a donné la figure, pourroit bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

\* Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrivit dans les termes suivants :

<sup>1</sup> M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très suspect et le nombre très exagéré.

<sup>2</sup> Cette indication paroît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (*Icon. quadr. fig. pag. 190*) et de Rzaczynski (*Hist. nat. Pol. page 231*) est le même animal que l'isatis.



«Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*. Il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières Jaïk, Emba, et les sources de l'Irtish. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à Oremburgh, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.»

	pieds.	pouc.	lign
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue.	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête.	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules.		11	
Longueur de la tête.		5	2
Longueur des oreilles.		2	2.
Distance entre les oreilles.		3	
Longueur de la queue.		10	

«La forme de la tête, le doux regard et l'aboïement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très belle et très douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup.»

Il m'a paru, par ce dessin, et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'*isatis* dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver (voyez *planche 46*).

## LE GLOUTON<sup>1</sup>

*Ursus Gulo. L.*

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau; mais il est une fois plus épais et plus grand: il a la tête courte, les yeux petits, les dents très fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et

Nom que l'on a donné à cet animal à cause de son insatiable voracité.

bien fournie de poil à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs : sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale ; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson que M. Edwards a donné sous le nom de *quickhatch* ou *wolverenne*, petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe ; il me paroît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli*, ou *chien de montagne*, pourroit bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paroît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien ; qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très forts ; le poil brun, long et touffu ; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large, et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avoit vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps, et huit pouces de queue. « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires très fortes, garnies de trente-deux dents bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paroît être le même animal, étoit, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard ; il avoit le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties

les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique : M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paroît très suspect, pour ne pas dire faux : Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont, à tous autres égards, des animaux très différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir ; il ne peut même marcher que d'un pas lent ; mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque ; il attend les animaux au passage ; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus, et les saisir avec avantage ; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer : ces pauvres animaux précipitent en vain leur course ; en vain ils se frottent contre les arbres, et font les plus grands efforts pour se délivrer ; l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort. Il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais, en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie ; aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruiroit tous les autres animaux, s'il avoit autant d'agilité : mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau ; car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson ; et lorsque toute chair vivante vient à lui

manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce, et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse, et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher, sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paroît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause différente. Il est certain que le glouton n'est pas stupide, qu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit, ni ne marque, par aucun mouvement, le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très rarement des hommes, qu'il n'y connoît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance, et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa foiblesse : on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes; et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion, moins par sa force que par la foiblesse de ceux qui l'entourent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur : celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage; car, au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe; le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs ter-

riers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles : mais, comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très bonne et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celle de la zibeline et du renard noir; et l'on prétend que, quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que, sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

\* Nous donnons ici (voyez *planche 46*) la figure du glouton, qui manquoit dans l'article précédent. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris : il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce et ne faisoit de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté : il est vrai qu'il mangeoit beaucoup; mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description. Il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils; les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à

l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une, de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque ras. Un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés en noir; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avoit bien mangé, et qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait; il ne mange point de pain, et mange si goulument, presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très précieuse,

et qu'on ne les tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

\* J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Krachennikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes du Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et elles en font très grand cas ; cependant les Kamtschatkades en tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer de Jakustki, qui leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient plus estimées... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux ; et c'est pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles ; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons dans les environs de Karaga, d'Anadirska et de Kolima. Ils sont très adroits à la chasse des cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils ont coutume de manger : lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laissent tomber à terre, et, prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux, et le tourmentent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, et tombe mort sur la place. Il n'est pas plus tôt à bas, que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y prennent de la même manière pour tuer les chevaux. Cependant, quelque cruels que paroissent ces ani-

maux, on les prive aisément, et ils paroissent alors bien moins voraces.

## LE CARCAJOU<sup>1</sup>

Nous donnons ici la description d'un animal d'Amérique dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très près de l'espèce de notre blaireau d'Europe: ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée. Il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant: ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de *carcajou*, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue. Quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la cou-

<sup>1</sup> Selon l'opinion la plus généralement admise, cet animal n'est pas différent du blaireau. (A. R.)



leur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité, qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé. Les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept. La queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, et qui sont de couleur fauve.

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un étoit à la foire Saint-Germain en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes*; et il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure, et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout les dents canines

pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati; c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre. Il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes : sans cela on pourroit le laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout; il sortoit et alloit où il vouloit pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place. On vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin, et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre; et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours. Il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs, et est très friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer : quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différents cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un

jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille. C'étoit une femelle, et l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur; elle étoit alors presque toujours furieuse<sup>1</sup>. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds: il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé; mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport, dans cette partie à celles de la loutre. L'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus allongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois. Il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée: cette langue est douce lorsqu'il lèche; car cet animal paroît être d'un bon naturel. Il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner: mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élaner, et son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette

<sup>1</sup> Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

queue, et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur rue de Richelieu, à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *kinkajou*, et l'espèce en est rare. Il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires. Je dirai seulement que ce *kinkajou*, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlée de gris et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différents, plus gris, plus verdâtres (qui sont les dominants) ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise, blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes. Les dents, qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au devant de chacune, et quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires. Ces dents canines sont très grosses; la supérieure croise l'inférieure aussi dans la mâchoire inférieure

y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits. La queue est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tronçon, va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus et faisant la gouttière en dessous. »

	pieds	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle.	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	2	3	
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	»	2	6
Circonférence du bout du museau.	»	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux.		5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.			7
Ouverture de l'œil.	»		6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.	»	»	11
La même distance en ligne droite.		»	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.		7	6
Longueur des oreilles.		1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite			7
Longueur du cou.		1	9
Circonférence du cou.		6	11
Hauteur du train de devant.		6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.		3	1
Longueur de l'avant-bras près du coude.		1	9
Épaisseur de l'avant-bras près du coude.		1	2
Circonférence du poignet.		2	7
Circonférence du métacarpe.		2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.	»	1	9

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . .	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.	»	11	6
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière.	»	9	10
Hauteur du train de derrière.	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	4	7
Largeur du haut de la jambe.	»	2	1
Épaisseur.	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon.	»	1	3
Circonférence du métatarse.	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	3	»
Largeur du pied de devant.	»	1	1
Largeur du pied de derrière.	»	1	2
Longueur des grands ongles.	»	»	4½
Largeur à la base.		3	»
Longueur de la queue.	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine.	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine.	»	2	1

## LE KINKAJOU.

*Cercoleptes caudivolvulus.* ILLIG.

La conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avoit porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartennoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, parce que j'avois imaginé que ce voyageur s'étoit trompé en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun; il a la queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou trois plis; il a des griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur les branches pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-

dessus des oreilles, jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau, il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener.»

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*, et non pas *kinkajou*. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou :

«Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré; le poil court, mais très épais; la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre; les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

«Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque. Il est doux, et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très vif pendant la nuit. Il diffère beau-

coup de tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil. Quand il dort, il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un corps aussi pesant que son corps <sup>1</sup>.»

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

\* Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit dans ce volume. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

«Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

«J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant pour le soumettre à vos observations : mais il venoit dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé.»

<sup>1</sup> Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.



---

## LE LEMING<sup>1</sup>

*Mus Lemmus. L.*

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming, et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur : mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poil jaune noirâtre. L'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les autres. L'ouverture de la gueule est petite ; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supérieure deux dents incisives longues, aiguës, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux ; deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus ; trois mâchelières de chaque côté, éloignées des dents incisives ; la première des mâchelières fort large et composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais, à un intervalle assez grand ; la

<sup>1</sup> Nom de cet animal dans son pays natal en Norwège, et que nous avons adopté. *Mus Norvagicus* à *Norvagus leming*, *leminger*, *lemender*, *lemmer appellatur*.

langue assez ample, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étoient dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc.» Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement dans les montagnes de Norwège et de Laponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des leminges comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter. Ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes, manger les racines; il s'assemblent dans de certains temps, et meurent, pour ainsi dire, tous ensemble; ils sont très courageux, et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais, s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des leminges n'est pas bonne à manger, et leur peau, quoique d'un beau

poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

## LES MOUFETTES <sup>1</sup>

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée : ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*, etc.; et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions, s'il étoit plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase*, du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux, que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connoissons encore une quatrième espèce de moufette, à la-

Les animaux mentionnés par Buffon sous le nom de moufettes ne sont pas encore tous bien connus des naturalistes : le *coase* est la *viverra vulpacula* d'Erxleben ; le *chinche* est la *viverra mephitis* de Gmelin ; le *conepatl* ou *viverra conepatl* de Linné est fort mal connu ; la *zorille* est la *viverra zorilla* de Gmelin ou *putois du Cap*, qui est originaire de cette partie de l'ancien continent, et non de l'Amérique méridionale comme le dit Buffon. (A. R.)

quelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connoissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le *coase*, le *chinche* et le *zorille*. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'était pas le *pekan*; j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage*, comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'étoit le même animal que Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous le nom de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, ou il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermis-seaux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable; c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paroît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba; je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin, où je le

tenois attaché avec une petite chaîne : il ne mordoit personne ; et, lorsqu'on lui donnoit à manger, on pouvoit le manier comme un petit chien. Il creusoit la terre avec son museau, en s'aidant des deux pattes de devant, dont les doigts sont marqués d'ongles longs et recourbés. Il se cachoit pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avoit faite lui-même : il en sortoit le soir ; et, après s'être nettoyé, il commençoit à courir, et couroit ainsi toute la nuit, à droite et à gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettoit d'aller ; il furetoit partout, portant le nez en terre. On lui donnoit chaque soir à manger, et il ne prenoit de nourriture que ce qu'il lui en falloît, sans toucher au reste : il n'aimoit ni la chair, ni le pain, ni quantité d'autres nourritures ; ses délices étoient les panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées... Sur la fin de l'automne, on le trouva mort dans sa tanière ; il ne put sans doute supporter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un poil brun et court : on y remarque tout autour comme des anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure donnée par Seba s'accordent très bien avec la description et la figure de Hernandès, on pourroit néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchoient. On pourroit donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'*ysquiepatl*, tandis qu'elle appartenoit peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui d'abord paroît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de moufettes que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourroient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paroissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le *coase*, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le *coase* est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le *conepate* a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le *chinche* est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très touffue et fournie de très longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le *zorille*, qui s'appelle aussi *mapurita*, paroît être d'une espèce plus petite : il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le *chinche*, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du *chinche* est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise





Prêtre del.

Goussier sc.

1. La Mouffette du Chili. 2. Le Pohan. 3. Le Visou.  
4. La Sibeline.







odeur ; elle est seulement plus exaltée dans les moufettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paroît être une véritable moufette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays ; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paroît être le même animal que le zorilla du Pérou ; et le *tepemaxtla* du même auteur pourroit bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

---

## LA MOUFETTE DU CHILI.

*Mephitis chilensis.* GEOFF.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puants, dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée étoit mâle. Il avoit la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied,

et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière<sup>1</sup>. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, et étoit d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en un seule<sup>2</sup>.

## LE PEKAN ET LE VISON.

*Mustela Canadensis.* GMEL. — *Mustela Vison.* GMEL.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* étoit en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différents animaux, et surtout les moufettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'étoit possible de tirer aucune connoissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du vison comme du *pekan*, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savoit autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

<sup>1</sup> L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur, et celui des pieds de derrière cinq lignes.

<sup>2</sup> Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces<sup>1</sup>; ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

## LA ZIBELINE<sup>2</sup>.

*Mustela Zibellina.* L.

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connoître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description : il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme et l'habitude du corps, et à la belette par les dents : elle a six dents incisives, assez longues, et un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très aiguës à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et tous armés de cinq ongles. Ces ca-

<sup>1</sup> Je serois assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat sous le nom de *ottay* pourroit bien être le même que le vison.

<sup>2</sup> Marte zibeline; *zobel* en allemand; *sobol* en polonois; *sabbel* en suédois, *sable* en anglais.

ractères étoient communs à ces deux zibelines : mais l'une étoit d'un brun noirâtre sur tout le corps , à l'exception des oreilles et du dessous du menton, où le poil étoit un peu fauve; et l'autre, plus petite que la première, étoit, sur tout le corps, d'un brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver; car au printemps elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui étoit d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun; et la seconde, qui étoit d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux; dès qu'ils voyoient un chat, ils se dressoient sur les pieds de derrière comme pour se préparer au combat. Ils sont très inquiets et fort remuants pendant la nuit<sup>1</sup>; pendant le jour, au contraire, et surtout après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure ou une heure : on peut dans ce temps les prendre, les secouer, les piquer sans qu'ils se réveillent.» Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu et de climat à climat<sup>2</sup>.

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais; elles sautent très agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les

<sup>1</sup> Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit n'est pas particulier à la zibeline; j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.

Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venoit de la province de Tomskien, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinaia il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks-Vrangais.

cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poisson, de graines de pin et de fruits sauvages. Elles sont très ardentes en amour : elles ont pendant ce temps de leur chaleur une odeur très forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les plus noires sont celles qui sont les plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil il obéit également, au lieu que les autres poils, pris à rebours, font sentir quelque roideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années : les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule, pour gâter, le moins qu'il est possible, la peau de ces animaux, et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse, et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine; ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très considérable.

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline étoit le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quelques voyageurs disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans de petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que, du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étoient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avoit un nom : or il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zi-

beline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibiens.

\* Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de *l'Histoire générale des voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur les hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures, en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils, et surtout de lièvres; mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre







*Amédouche sc.*

1 *Le Tarsier.*      2 *Le Mocco.*





de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois; et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien: ce filet a treize toises de long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre; et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse, pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel.»

## LE TARSIER.

*Lemur Spectrum.* PALL.

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire d'où il venoit, ni comment on l'appeloit: cependant il est très remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très apparent que nous

avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connoitra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie, et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvoit être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paroît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur; tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devroit présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très longs et bien séparés : le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat; et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise, au contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongle : mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder

ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne seroit pas impossible qu'ils fussent aussi très éloignés par le climat; car le tarsier avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui suit. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le nom de ce petit animal.

## LES MAKIS <sup>1</sup>.

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères évidemment différents. Ces trois animaux ont tous une longue queue; et les pieds comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok <sup>2</sup> ou mococo, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *mahi à queue annelée*. Le second est le mongus <sup>3</sup>, appelé vulgairement *mahi brun*: mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par

Il parott que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément aux animaux au Mozambique et dans les lies voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

*Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

<sup>3</sup> Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

quelques-uns *mahi-pie* : mais cette dénomination a été mal appliquée ; car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre.

Le mococo (*Lemur Catta*. L.) est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces ; et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommodé que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne ; car, quoique très vif et très éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grace et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat ; mais il l'a plus long, et il paroît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.



Le mongous (*Lemur Mongos. L.*) est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui étoit tout brun; il avoit l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes : il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne, et, quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre et surtout des confitures, dont il ouvroit les boîtes : on avoit bien de la peine à le reprendre, et il mordoit cruellement alors ceux qu'il connoissoit le mieux. Il avoit un petit grognement presque continuel; et, lorsqu'il s'ennuyoit et qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui d'une grenouille. C'étoit un mâle; et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignoit le froid et l'humidité; il ne s'éloignoit jamais du feu, et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits. Sa langue étoit rude comme celle d'un chat; et, si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit.

Il y a dans cette espèce de mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler étoit tout brun, et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connoissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'étoit pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'étoit pas ressemblant en tout au grand, il seroit sans contredit d'une

espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari (*Lemur Macaco*. L.) est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très difficiles à apprivoiser<sup>2</sup>. » En effet la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très apparent, par lequel il est aisé de le reconnoître; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paroissent rouges.

<sup>1</sup> Flacourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicossy*. Il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force, ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

<sup>2</sup> Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paroît aussi doux que le mococo.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays, et paroissent être confinés à Madagascar, au Mozambique et aux terres voisines de ces îles : il ne paroît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs ; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles ; car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

*Sur le Mococo.*

\* Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très doux et même caressants ; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières ; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'emplette ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant

les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude dans les Indes orientales.»

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenoit toujours assis très près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

*Sur le grand Mongous.*

\* Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure étoit au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles : ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle ; car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris lui donnoient le nom de *maki-cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que, dans les mongous, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE LORIS<sup>1</sup>.*Lemur gracilis*. L.

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourroit le comprendre dans la liste des makis; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers : sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paroît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivants : « Je vis au Mogol des singes dont on faisoit grand cas,

<sup>1</sup> *Loris, loeris*, nom que les Hollandois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

qu'un homme avoit apportés de Ceylan; on les estimoit parce qu'ils n'étoient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires : ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont point de queue..... Quand je les examinai, ils se tenoient sur les pieds de derrière, et s'embrassoient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher.»

## LE LORIS DE BENGALE.

*Lemur tardigradus.* L.

Nous donnons ici (voy. *planche 54*), sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du précédent. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée *planche VI*, sous le nom de  *paresseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps : leur couleur est le brun obscur. La prunelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit l'animal; mais elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, et qu'on ap-

portoit la chandelle, on voyoit également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au devant du muscau quatre dents incisives étroites et plates, suivies, des deux côtés, d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent, de chaque côté encore, deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois mâchelières; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les mâchelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est, en général, le gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée; et depuis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paroissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal à propos *le paresseux de Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvent également dans l'ancien continent; on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'ai, qui porte ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde; en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux* : j'ai seulement dit que l'unau et l'ai, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit que « Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à la figure, paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux, savoir, la mère, représentée dans Seba, planche xxxiv, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un peu plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on peut objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est nullement croyable.... Valentyn dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales; et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan.... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, qui ressemble si



bien à celui des Indes orientales, se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan.»

**RÉPONSE.** Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions, mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre des paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de

l'ai d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux de l'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10; qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un ai, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique: mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'ai d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avois à prouver: je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768.... La

curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour et jusque vers le soir; et, se trouvant ici en été, il ne s'éveilloit qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormoit constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenoit toujours en dormant très fortement attaché au treillis par les deux pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant éveillé, étoit extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, il en empoignoit une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittoit jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevoit le corps que tant soit peu, et ne faisoit que se traîner en avant, de sorte que souvent il y avoit à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chassoit-on en poussant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise; si on le pousoit trop rudement, il mordoit le bâton, et c'étoit là toute sa défense.

« Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un dont on interromproit le sommeil après avoir veillé long-temps. Son premier soin étoit de manger; car, de jour, les moments étoient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassoit du souper de la veille. Son urine avoit une odeur forte, pénétrante et désagréable : sa fiente ressembloit à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyoit boire.

« Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étoient plus de son goût. Il mangeoit volontiers du pain sec et du biscuit; mais si on les trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas. Chaque fois qu'on lui présentoit l'eau, il se contentoit de la flairer sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs... Souvent, quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pourroit manger aussi des oiseaux: en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulument... Curieux d'éprouver si les insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant; il le prit dans sa patte, et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvoit profondément endormi, au point qu'on pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à force d'être agacé, il se fâchoit et mordoit le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*aï, aï, aï*, traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif, langoureux et tremblant, de la manière qu'on le rapporte du même paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps tourmenté et bien éveillé, il rampoit deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'*aï* de l'Amérique qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux*

qu'on peut leur donner en commun ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parce que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à proportion aussi fort que l'hippopotame le plus grand, les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame; ce qui me faisoit présumer que ce très petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si gros <sup>1</sup>. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes

<sup>1</sup> Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

orientales, et sur lequel il a bien voulu nous donner les notices suivantes :

« Le thevangué, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde *le tâtonneur*, et *tongre* en tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe ni à celle du maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangué. Il avoit, étant debout, un peu moins d'un pied de haut; mais on dit qu'il y en a de plus grands : cependant le mien paroisoit être tout formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paroisoient assez semblables à celles d'un singe; mais il avoit le front à proportion plus large et aplati; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une fouine, se relevoit au-dessus des yeux, à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très fendue et bien garnie de dents, étoit armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étoient grands et à fleur de tête; l'iris en paroisoit d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps très allongé. Sa grosseur au-dessus des hanches étoit de moins de trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testicules, quoique proportionnellement fort gros, étoient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre; sa verge étoit détachée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme... Il n'avoit point de queue : ses fesses étoient charnues et sans callosités; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable. Sa poitrine étoit large; ses bras, ses mains et ses jambes paroisoient être bien formés; cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie antérieure du corps est moins épais et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est lente

au point de parcourir au plus quatre toises en une minute : ses jambes étoient trop longues à proportion du corps, pour qu'il pût courir commodément comme les autres quadrupèdes ; il alloit plus librement debout, lors même qu'il emportoit un oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisoit quelquefois entendre une sorte de modulation ou de sifflement assez doux : je pouvois aisément distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayois de retirer sa proie, alors ses regards paroissent altérés ; il pousoit une sorte d'inspiration de voix tremblante et dont le son étoit aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se serrant face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes, il est mélancolique, silencieux, patient, carnivore et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille ; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire ; et cependant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartements.

« Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la nuit il se frottoit les yeux ; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenoit sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisoient pas ; mais il n'étoit friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un pas allongé et circonspect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit ; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançoit

d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissoit et l'étrangloit avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paroissoit fort attaché ; j'avois l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistoient à prendre le bout de ma main et à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

## LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc ; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de cet animal, mesuré en ligne droite.		10	3
Suivant la courbure du corps.	1	2	
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.		2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau ; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.







Chaval del.

Harvart sc.

1 Le Vari. 2 Le Loris du Bengale.





Les oreilles ont de hauteur.	pieds.	pouc.	lign.
Largeur.	•	•	9
	•		7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles et les côtés des joues, sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pieds.	pouc.	lign.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	•	1	4
Les doigts en sont minces et allongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont.	•	1	•
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que.			4
Le pouce a.	•	•	5½
Les pieds de derrière ont de longueur du talon au bout des doigts.		2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a.	•	•	9
Le pouce, qui est large et plat, a.	•	•	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé: les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur: elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

## LE VARI,

### AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paroître

son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte: il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut couvre le nez, les naseaux, et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

---

# TABLE DES ANIMAUX

DÉCRITS DANS LE TREIZIÈME VOLUME.

---

	Pages.
<b>SUITE DES ANIMAUX SAUVAGES.</b>	<b>1</b>
L'Élan et le Reune.	3
Le Bouquetin, le Chamois, et les autres Chèvres.	45
Le Saiga.	58
Les Gazelles.	61
Sur les Gazelles et les Antilopes.	82
Sur le Nanguer et le Nagor.	84
Sur le Kevel.	86
Sur le Koba et le Kob.	<i>ib.</i>
La Gazelle Pasan.	87
La Gazelle Antilope.	88
La Gazelle Ttzeiran.	92
La Chèvre sautante du Cap de Bonne-Espérance.	97
La Gazelle à bourse sur le dos.	101
Le Klippspringer, ou sauteur des rochers.	103
Le Bosbok.	104
Le Ritbok.	105
La Chèvre bleue.	109
Le Bubale.	110
Le Coudous.	118
Le Canna.	120
Le Condoma.	126
Le Nil-Gaut.	136
Le Guib.	148
La Grimme.	149
Les Chevrotains.	155
Le Memina	158
Le Chevrotain appelé à Java petite Gazelle.	159
Le Chevreuil des Indes.	<i>ib.</i>
Les Mazames.	164
Le Muse.	169
Le Babiroussa.	180
Le Tapir ou l'Anta.	183
L'Hippopotame.	197
Le Cabiai.	222
Le Porc-Epic.	225
Le Porc-Epic de Malaca.	229
Le Coendou.	230
Le Coendou à longue queue.	231

	Pages.
L'Urson. . . . .	236
Le Tanrec et le Tendrac. . . . .	237
La Girafe. . . . .	240
Le Lama et le Paco. . . . .	263
La Vigogne. . . . .	274
L'Unau et L'Aï. . . . .	285
Le Kouri et le petit Unau. . . . .	294
Le Surikate. . . . .	296
Le Phalanger. . . . .	299
Le Coquallin. . . . .	301
Les Gerboises. . . . .	302
Sur la Gerboise ou le Gerbo, par M. le professeur Allamand. . . . .	310
La Mangouste. . . . .	321
La Fossane. . . . .	325
Le Vansire. . . . .	327
L'Isatis. . . . .	330
Le Glouton. . . . .	333
Le Carcajou. . . . .	340
Le Kinkajou. . . . .	346
Le Leming. . . . .	349
Les Moufettes. . . . .	351
La Moufette du Chili. . . . .	355
Le Pekan et le Vison. . . . .	356
La Zibeline. . . . .	357
Le Tarsier. . . . .	361
Les Makis. . . . .	363
Le Loris. . . . .	369
Le Loris de Bengale. . . . .	370
Le petit Maki gris. . . . .	380
Le Vari. . . . .	381

FIN DE LA TABLE.





















OF  
55/59  
B9290  
v.13

